



INSTITUT
MONTAIGNE

2018 ANALYSER. DÉBATTRE. AGIR.

SOMMAIRE

LES MOTS DU PRÉSIDENT, HENRI DE CASTRIES	5
LE POINT DE VUE DE LAURENT BIGORGNE	6
L'INSTITUT MONTAIGNE	9
SAISIR LES ENJEUX DU NUMÉRIQUE	15
AFFRONTER LES DÉFIS DE NOTRE TERRITOIRE	35
COOPÉRER À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE	55
COMPRENDRE LE MONDE	67
NOUS LES AVONS REÇUS	81
QUI SOMMES-NOUS ?	99
ILS NOUS SOUTIENNENT	105
NOUS REJOINDRE	109



LES MOTS DU PRÉSIDENT HENRI DE CASTRIES

18 bougies : l'Institut Montaigne, fondé en 2000 par Claude Bébéar, atteint cette année le stade de sa majorité. Plus qu'un âge symbolique, ces dix-huit années de travail auront permis de faire d'un think tank français, dans un écosystème national peu accoutumé à ce type de structures, un acteur clé de la définition des politiques publiques. Au-delà de cette longévité et d'une place désormais solidement reconnue en France, ce sont trois paliers majeurs que l'Institut a franchis en 2018.

■ Un palier géographique : historiquement tourné sur les questions domestiques, il s'oriente désormais aussi vers des sujets européens et internationaux dont dépend pour beaucoup l'avenir de notre pays.

■ Un palier économique : avec un budget 2018 en forte croissance, l'Institut Montaigne témoigne à la fois de la force de son collectif et de la volonté toujours plus résolue de la société civile de participer à la transformation de l'action publique.

■ Un palier politique : qui aurait pu penser il y a quelques années que l'Institut, réputé pour ses travaux sur l'éducation, la santé, le marché du travail, s'aventurerait en 2018 sur des terrains aussi complexes que les conséquences de la transformation digitale ou encore les enjeux géopolitiques ?

Mais cette mue est exigeante et répond avant tout à une nécessité, celle de faire émerger des acteurs capables de prendre le temps de la réflexion, d'écouter toutes les parties prenantes, de répondre aux interrogations des citoyens. De ce fait, l'accroissement des activités de l'Institut Montaigne en région, porté par l'adhésion d'entreprises attachées à leur territoire, permet de faire émerger des expertises qui nous enrichissent.

Cet ancrage renforce les valeurs de notre think tank, parmi lesquelles l'indépendance de financement - puisque nous ne souhaitons percevoir aucun financement public - et la pluralité des points de vue. Il nous permet par ailleurs de maintenir notre cap : la formulation de recommandations pratiques de politiques publiques, sur un spectre thématique toujours plus développé.

L'international est notre autre horizon. 2016 aura vu naître le Brexit, 2017 l'intronisation de Trump à la Maison-Blanche. 2018, malgré l'absence de dates aussi symboliques, a encore vu bon nombre de certitudes et de garanties disparaître. 2019 doit être l'année de la raison, du réveil, celle qui fait la part belle aux arguments construits et non plus aux dérives populistes. L'Institut Montaigne, acteur clé du débat démocratique, aura alors un rôle de premier ordre à jouer.

Car plus qu'hier, l'Institut Montaigne ne subit pas l'actualité, il s'en saisit. Parfois même, il la crée. Une dynamique précieuse pour 2019.



LE POINT DE VUE DE LAURENT BIGORGNE

Qu'il s'agisse des décisions stratégiques du leader de la première puissance

mondiale, ou des explosions de mécontentement qui ont touché notre pays, l'année 2018 a illustré la difficulté, mais aussi la nécessité vitale de la mission qui est la nôtre : donner à comprendre un monde de plus en plus complexe et imprévisible, pour nous redonner les moyens d'influer sur notre destin commun, de moderniser nos politiques publiques et de sauvegarder les piliers de notre cohésion sociale que sont l'éducation, la formation professionnelle ou la santé.

Pour comprendre et anticiper les chocs qui nous touchent le plus directement, il faut parfois aller loin. Les cyber menaces qui pèsent sur nos ETI nous obligent à évaluer et anticiper les stratégies d'acteurs étrangers, étatiques ou non, de plus en plus intrusifs. La compétition technologique mondiale nous pousse à mettre en place des dispositifs de partage de l'innovation pour permettre à notre tissu économique de se saisir des opportunités de l'industrie du futur. Notre étude sur *La fabrique de l'islamisme* nous montre que les évolutions à l'œuvre dans les quartiers de nos villes ne peuvent se comprendre qu'à la lumière de stratégies internationales et des mutations de l'espace numérique et des réseaux sociaux.

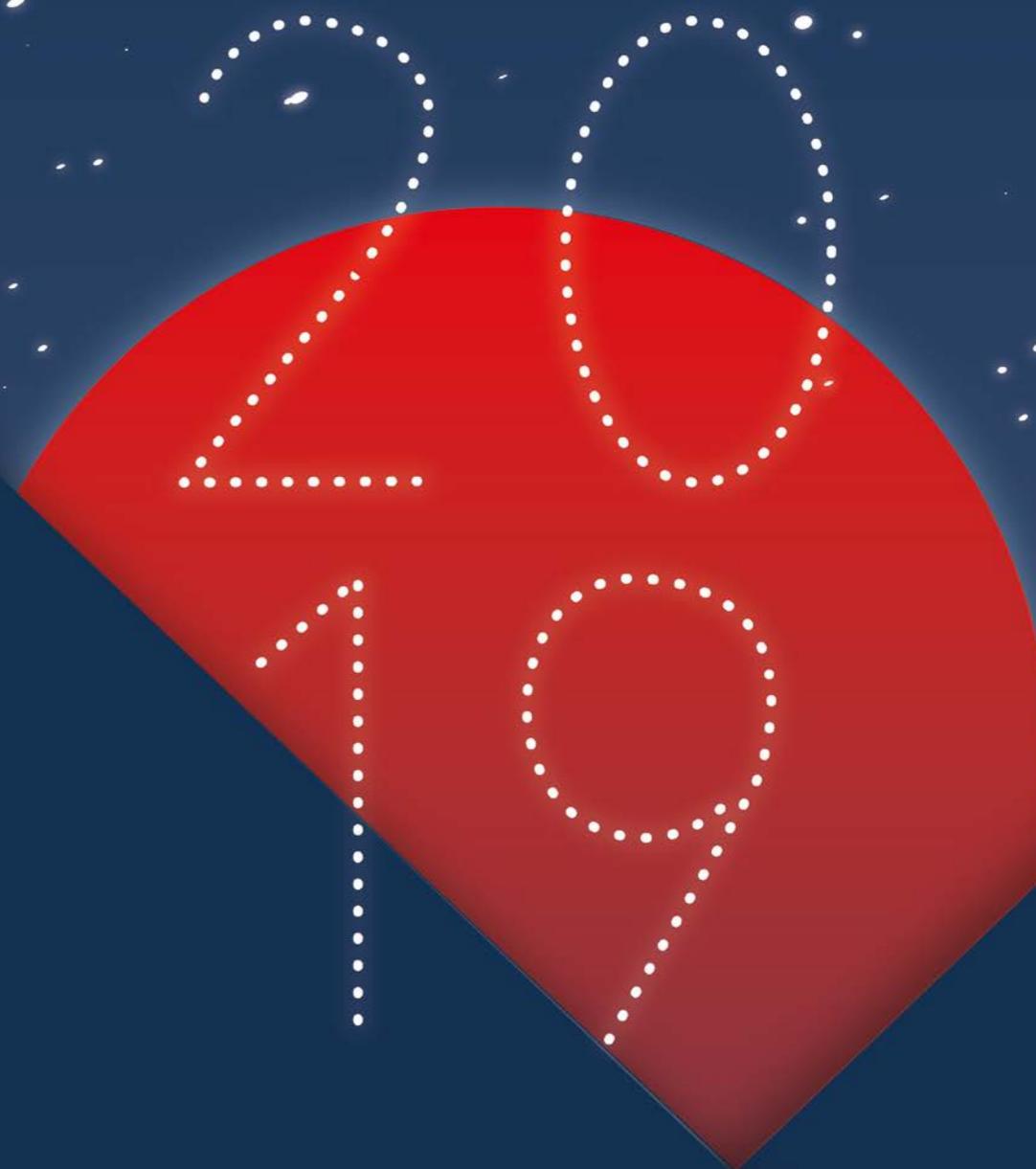
À Washington, Téhéran, Tel Aviv ou Bruxelles, les missions et les partenariats de l'Institut Montaigne visent à donner à notre pays, et d'abord à nos adhérents, les moyens de comprendre et d'anticiper les risques et les opportunités d'un

monde en transformation constante. L'arrivée, en 2019, d'une équipe de quatre chercheurs sur l'Asie fera de l'Institut Montaigne le lieu de référence pour comprendre les enjeux de cette région du monde, qui nous touchent directement.

À travers ce détour par un lointain qui n'a jamais été aussi proche, c'est notre environnement immédiat que nous cherchons à comprendre et à préparer aux mutations qui s'annoncent : mutations numériques qui transforment le marché du travail, le paysage médiatique, et jusqu'aux outils de la décision démocratique ; mutations de notre système éducatif, dont dépend notre capacité à créer de la richesse et à conforter la cohésion sociale ; mutations environnementales, qui nous imposent l'ardente obligation de décarboner nos modes de vie et de production.

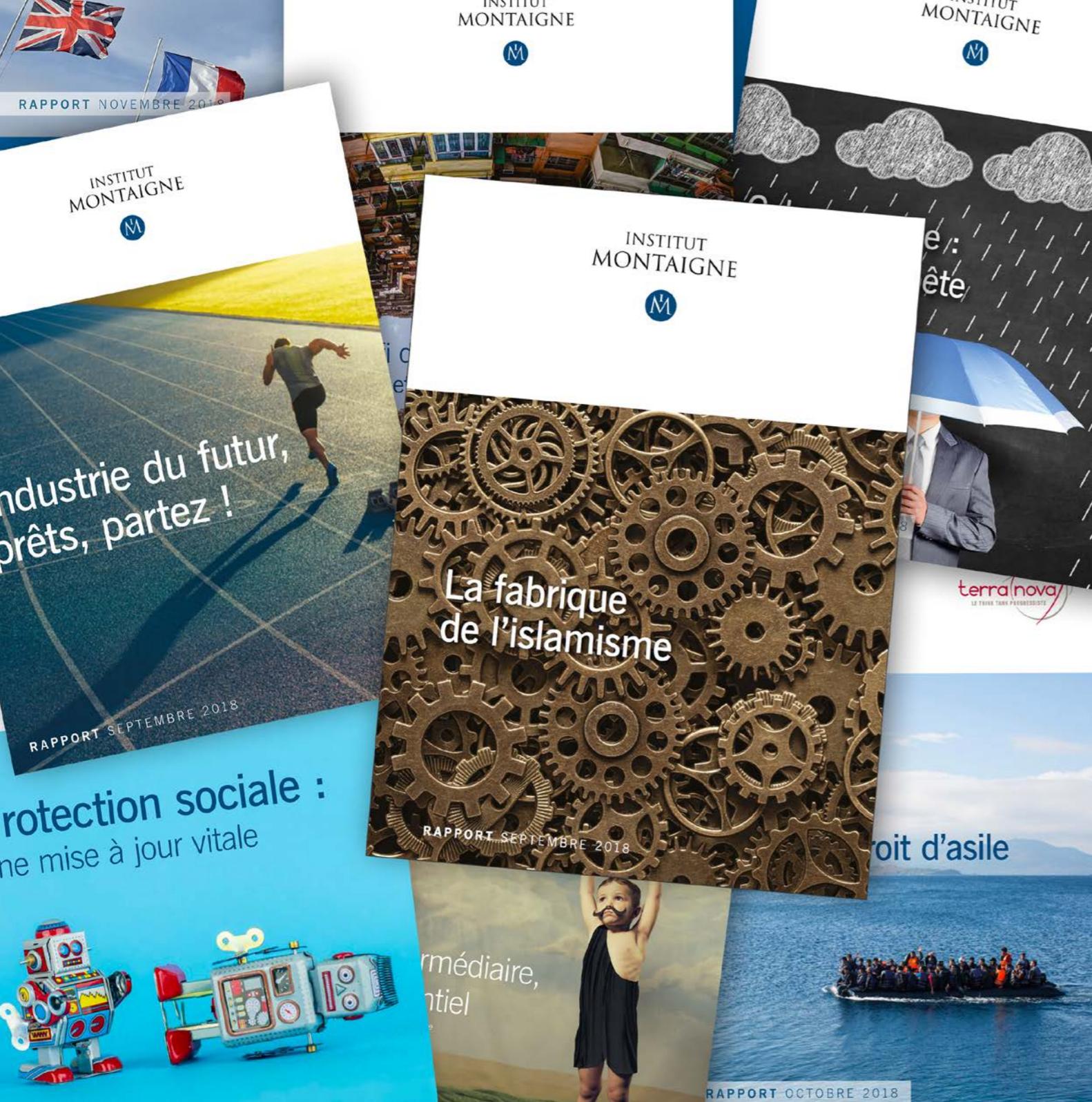
La rigueur de l'analyse et l'indépendance de notre modèle ne sont donc pas contradictoires avec l'affirmation de nos valeurs et de notre engagement. Membre fondateur du Forum de Paris pour la Paix, lancé le 11 novembre 2018, l'Institut Montaigne est pleinement engagé dans la défense de la coopération multilatérale, et son illustration par des projets concrets, portés par la société civile. 2019 sera aussi le moment de réaffirmer notre engagement européen, à un moment où notre continent apparaît à la croisée des chemins. Derrière la menace populiste, il y a le danger bien réel d'un déclassement technologique majeur, dont les conséquences en termes de souveraineté comme de prospérité seraient considérables. L'Institut Montaigne mettra son expertise d'évaluation sans concession des politiques publiques au service du sursaut européen dont dépend l'avenir même de notre pays.

Meilleurs vœux



L'INSTITUT MONTAIGNE

THINK TANK INDÉPENDANT,
L'INSTITUT MONTAIGNE EST UNE PLATEFORME
DE RÉFLEXION, DE PROPOSITIONS
ET D'EXPÉRIMENTATIONS CONSACRÉE
AUX POLITIQUES PUBLIQUES.



NOTRE ENGAGEMENT

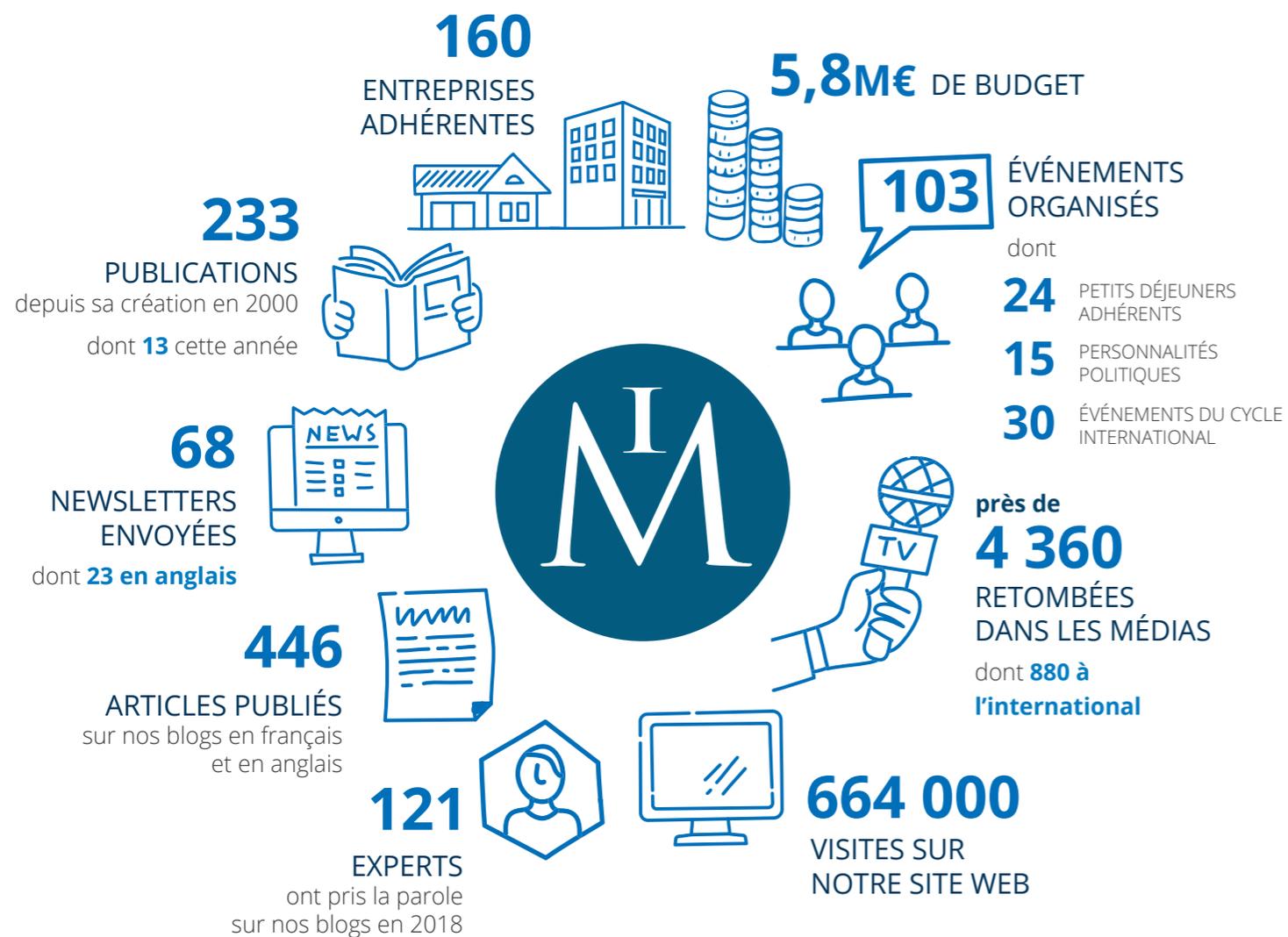
Association à but non lucratif, l'Institut Montaigne est l'un des principaux think tanks français et européens. Créé en 2000 à l'initiative de Claude Bébéar, il élabore des propositions concrètes au service de l'efficacité de l'action publique, du renforcement de la cohésion sociale, de l'amélioration de la compétitivité et de l'assainissement des finances publiques de la France. Il travaille activement sur de nombreux sujets européens et internationaux.

Adressés aux pouvoirs publics, aux acteurs économiques et politiques, ainsi qu'à l'ensemble des citoyens français, ses travaux sont le fruit d'une méthode d'analyse rigoureuse, critique et très largement ouverte sur les comparaisons internationales. Afin de forger ses propositions, l'Institut Montaigne réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires, ainsi que des personnalités issues de la société civile.

Financé uniquement par des contributions privées, l'Institut Montaigne réunit plus d'une centaine d'entreprises, de toutes tailles. Aucune ne représente plus de 1,5 % d'un budget total qui s'est élevé à 5,8 millions d'euros en 2018.

L'Institut Montaigne veille scrupuleusement à la représentation des différentes sensibilités au sein de ses groupes de travail, afin d'assurer une vraie confrontation d'idées. Son indépendance est également garantie par un Comité directeur composé de personnalités issues d'horizons variés.

L'INSTITUT MONTAIGNE EN 2018



LES NOUVEAUTÉS 2018



UN COMITÉ DIRECTEUR RENOUVELÉ

Renouvellement partiel de notre Comité directeur avec l'arrivée en son sein de **Fleur Pellerin**, fondatrice et CEO de Korelya Capital, ancienne ministre, et de **Florence Verzelen**, directrice générale adjointe de Dassault Systèmes.



ADHÉSIONS

28 entreprises ont nouvellement adhéré à l'Institut Montaigne cette année.



EN LIGNE

Lancement d'un compte Twitter international : **@i_montaigneEN**.



EXPERTISE

En plus du programme sectoriel consacré à la santé, lancement de deux nouveaux programmes, l'un dédié aux questions européennes et l'autre aux enjeux urbains.

Création d'un programme de *Visiting Fellowship* inauguré avec la venue de **Strobe Talbott**, *fellow in residence* du programme de politique étrangère de la Brookings Institution, ancien président de la Brookings Institution (avril - mai 2018) et de **Soli Özel**, professeur de relations internationales à l'Université Kadir Has d'Istanbul.

SAISIR LES ENJEUX
DU NUMÉRIQUE



“ Dans de nombreux pays, les systèmes de santé s'adaptent à l'innovation pour mieux l'accueillir, la développer, la diffuser et la mettre au service des patients. En France, le chemin est encore long mais nous possédons tous les atouts pour faire de notre pays un leader mondial de l'innovation en santé. ”

Claude Le Pen, professeur de sciences économiques, Université Paris-Dauphine et **André-Michel Ballester**, senior advisor, LivaNova, tous deux co-présidents du groupe de travail *Innovation en santé : soignons nos talents*.

INNOVATION EN SANTÉ : SOIGNONS NOS TALENTS

Dans le domaine de la santé, **la révolution numérique, les biotechnologies ou les nouveaux dispositifs médicaux révolutionnent chaque jour la vie des patients**. Dans cette course mondiale, notre pays cumule des freins culturels, réglementaires et financiers qui le rendent peu attractif pour les entreprises les plus innovantes, au détriment du tissu industriel, du système de santé et des patients. Pourtant, par la densité de son maillage hospitalier, l'excellence de ses équipes de recherche et sa filière historique en sciences de la vie, **la France dispose de tous les atouts nécessaires pour devenir un grand leader de l'innovation en santé**.

Quatre chantiers de réformes sont identifiés pour rendre la filière santé française attractive et faciliter le développement des innovations à travers un « Pacte Innovation Santé 2025 ».

➤ **Les hommes et les talents** : la France est mondialement reconnue pour la qualité de ses chercheurs. Pour autant, la recherche publique peine à attirer les meilleurs talents internationaux. Alors que les entreprises disposent des aides nécessaires pour recruter, il n'en va pas de même pour la recherche publique, dont les carrières souffrent d'un manque d'attractivité.

➤ **Les synergies** : la France dispose indéniablement de *clusters* d'innovation attractifs et visibles, à l'image de l'écosystème lyonnais au sein duquel des acteurs universitaires, hospitaliers, des *startups* et des ETI travaillent ensemble autour d'une filière historique. Faute de dialogue et d'échange, la majorité de ces acteurs continuent, en France, à fonctionner en silo.

➔ **Les financements :** de nombreuses aides à l'amorçage existent pour les jeunes entreprises, notamment grâce à l'action de Bpifrance. Pourtant, leur passage à l'échelle est extrêmement difficile. Du côté de la recherche publique, le manque de stratégie et de coordination dans le pilotage des financements dilue leur efficacité.

➔ **La réglementation française** autour des médicaments, des dispositifs médicaux et des données de santé, est instable et complexe. Cette situation, dans un contexte de concurrence internationale forte, n'incite pas les entreprises et chercheurs à développer leurs innovations en France, privant ainsi les patients de l'accès aux tout derniers traitements.



5 INTERVIEWS
DANS LES MÉDIAS



8 600
CONSULTATIONS ET
TÉLÉCHARGEMENTS
DU RAPPORT



61 000
PERSONNES ATTEINTES
SUR NOS RÉSEAUX
SOCIAUX



3 400 RETOMBÉES
SUR LE WEB

Ce rapport a été présenté à **Agnès Buzyn**, ministre des Solidarités et de la Santé. Les enjeux qu'il soulève ont ensuite été au cœur des échanges d'un petit déjeuner organisé autour de la ministre et d'une conférence en présence de la ministre suédoise de la Santé et des Affaires sociales, **Annika Strandhäll**.

Trois propositions de ce rapport ont été reprises par le Conseil stratégique des industries de santé (CSIS) :

- la création d'un "Health Data Hub", prévue pour 2019 ;
- la mise en place de fonds d'investissement pour l'innovation ;
- la perspective d'une navette de personnel public-privé.

UNE INNOVATION EN SANTÉ TROIS FOIS GAGNANTE POUR...



Les patients

- 30 ans d'espérance de vie gagnés depuis le début du XXe siècle
- Éradication des grandes épidémies
- Transformation des maladies mortelles en maladies chroniques



Le système de santé

- Bien-être commun avec une population en meilleure santé
- Des parcours de soins plus fluides et mieux coordonnés
- Économies au long terme



Les industries

- Développement de nouveaux marchés
- Rayonnement à l'international

PROTECTION SOCIALE : UNE MISE À JOUR VITALE

La protection sociale : plus de 700 milliards d'euros y sont consacrés chaque année, et pourtant, si peu de Français en comprennent le fonctionnement. Héritée de l'après-guerre, elle a pour mission de couvrir financièrement les citoyens faisant face à des risques sociaux (maladie, pauvreté, perte d'emploi, etc.). Elle repose sur **les principes de solidarité et d'assurance**, deux valeurs permettant de garantir à chaque citoyen une protection de qualité.

La protection sociale « à la française » est aujourd'hui en péril : son illisibilité, son inefficience au regard des sommes engagées et les contraintes financières qui s'imposent à elle viennent remettre en question son fonctionnement.

Les nouvelles technologies apparaissent comme une opportunité sans précédent pour la réformer en profondeur. Elles représentent une véritable opportunité pour :

- **mieux servir les usagers** qui doivent être les premiers bénéficiaires de ces évolutions, que ce soit en termes de qualité de service ou d'expérience utilisateur ;
- **mieux protéger les données disponibles et les outils mis à la disposition des usagers** qui doivent pouvoir permettre une plus grande protection de ces derniers et une meilleure prévention ;
- **mieux communiquer** : notre système de protection sociale est aujourd'hui illisible pour une grande partie de la population, alors qu'une meilleure information et une plus grande pédagogie permettraient d'impliquer davantage le citoyen ;
- **mieux gérer** : le numérique est un outil indispensable pour améliorer la gouvernance et le financement du système.

 **37** AUDITIONS MENÉES

 **36** RETOMBÉES DANS LES MÉDIAS

 **9 000** CONSULTATIONS ET TÉLÉCHARGEMENTS DU RAPPORT

 **50 000** PERSONNES ATTEINTES SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

“ Les nouvelles technologies peuvent simplifier la protection sociale pour chacun de nous. Prenons ce virage pour garantir l'avenir de notre modèle et en renforcer les principes directeurs : solidarité et assurance. C'est tout l'objet de ce rapport, qui vise à susciter l'organisation d'un débat public. ”

Jean-Charles Samuelian, président-directeur général et co-fondateur d'Alan et **Guillaume Sarkozy**, président de la Fondation Malakoff Médéric Handicap, co-présidents du groupe de travail *Protection sociale : une mise à jour vitale*.





“ La France ne doit pas se laisser distancer par les autres pays qui se saisissent des nouvelles opportunités de l'industrie du futur. Une action commune de l'ensemble des acteurs, pouvoirs publics comme secteur privé, est nécessaire. Si les grands groupes disposent généralement en leur sein des outils et des moyens leur permettant de déployer les technologies adéquates, c'est souvent plus compliqué pour les PME et ETI qui forment pourtant le principal tissu économique de notre pays. Ce sont elles qu'il faut en priorité accompagner pour qu'elles puissent innover et se former aux métiers de demain. Les régions constituent le levier idéal pour le faire et déployer l'industrie du futur en France. ”

Jean-Dominique Senard, président de Michelin et vice-président de l'Institut Montaigne et **Bernard Charlès**, vice-président du conseil d'administration, directeur général de Dassault Systèmes, tous deux co-présidents du groupe de travail *Industrie du futur, prêts, partez !*.

INDUSTRIE DU FUTUR, PRÊTS, PARTEZ !

Perte d'un million et demi d'emplois, baisse de 20 % en 15 ans de son poids dans le PIB français (10,2 % aujourd'hui, contre 14,4 % en moyenne dans l'Union européenne) : **l'industrie française est dans une situation préoccupante.** Comment endiguer cette tendance négative ?

L'industrie du futur pourrait constituer une opportunité unique de rendre l'industrie française plus attractive et compétitive. Que recouvre ce concept ? A qui s'adresse-t-il ? Qui sont les acteurs impliqués ? Comment les mobiliser ?

En partenariat avec le **Boston Consulting Group**, l'Institut Montaigne a cherché à mieux comprendre le rôle que l'industrie du futur pourrait jouer dans la redynamisation d'une industrie française dont l'état s'avère préoccupant.

Le déploiement de l'industrie du futur en France permettrait de :

- **renforcer la compétitivité**, avec des gains sur les coûts de fabrication grâce à la mise en œuvre des nouvelles technologies ;
- **être un levier d'attractivité double**, en redonnant une image de marque forte et moderne à l'industrie et en renforçant l'attractivité de la France à l'international ;
- **avoir un impact humain** en améliorant les conditions de travail des opérateurs et leur autonomie ;
- **améliorer la qualité de vie au travail** et la qualité des biens consommés ;
- **réduire l'impact environnemental** des activités industrielles (moindre gaspillage notamment).



36 AUDITIONS MENÉES



50 RETOMBÉES DANS LES MÉDIAS



9 600 CONSULTATIONS ET TÉLÉCHARGEMENTS DU RAPPORT



93 000 PERSONNES ATTEINTES SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

De ces réflexions découle une proposition phare à destination des PME et ETI de notre pays : **la mise en place sur notre territoire de centres d'accélération pour l'industrie du futur.**

Cette proposition a été reprise dans le **plan d'action du gouvernement « pour transformer notre industrie par le numérique »**, le 20 septembre 2018.

Lors de son discours de présentation d'un nouveau plan d'action pour l'industrie française, **Edouard Philippe**, Premier ministre, a salué le rapport de l'Institut Montaigne et annoncé la mise en place de centres d'accélération sur le territoire.

“ Notre ambition est donc de mailler le territoire de centres d'accélération. Au moins une vingtaine, comme le suggère l'Institut Montaigne qui a publié un intéressant rapport sur le sujet. ”

Le Premier ministre a lancé une mission pour en définir les critères de fonctionnement. L'Institut Montaigne participe activement aux discussions et a accueilli, en octobre 2018, le conseiller industrie du Président de la République, **Jonathan Nussbaumer**, ainsi que le président de l'Alliance pour l'Industrie du Futur, **Bruno Grandjean**.

“ Les PME et ETI françaises n'ont pas les mêmes moyens d'investissement, ni le même capital humain que les grands groupes industriels, pour développer l'utilisation de nouvelles technologies. Elles sont par ailleurs peu nombreuses à vouloir fermement déployer les technologies permettant d'ancrer leur entreprise dans l'environnement de l'industrie du futur. C'est donc vers elles, en lien avec l'ensemble de l'écosystème, que doivent s'orienter en priorité les dispositifs d'appui et d'accompagnement. ”

Pascal Cotte et **Olivier Scalabre**, directeurs associés au BCG et rapporteurs de ce travail.

CENTRE D'ACCÉLÉRATION POUR L'INDUSTRIE DU FUTUR





“ La cybersécurité est l'affaire de tous. Si les bénéfices apportés par le numérique ne sont plus à prouver, ces derniers ne seront pérennes qu'à la seule condition que les systèmes soient sécurisés et les données, protégées. C'est pourquoi nous en appelons à un changement de paradigme afin que la compétition face au risque cyber laisse place à la collaboration concrète entre les acteurs. ”

Marwan Lahoud, associé chez Tikehau Capital et président du groupe de travail *Cybermenace* : avis de tempête.

CYBERMENACE : AVIS DE TEMPÊTE

Attention, cyberattaque ! En France, comme dans d'autres pays, l'interconnexion des technologies et des entreprises, la numérisation de l'économie, ou encore le fait que les systèmes d'information dépendent d'un petit nombre d'acteurs laissent planer le risque d'un « cyber ouragan ». **Afin de faire face à ce défi inédit, l'Institut Montaigne a travaillé avec les grands groupes industriels, les PME et ETI ainsi que les universités, pour comprendre la nature du risque et identifier les solutions.** De ces réflexions découle un besoin vital de coopération et de solidarité entre acteurs privés d'une part, et entre acteurs privés et publics d'autre part.

Une cyberattaque est trop souvent vécue comme une maladie honteuse. Il faut désormais dépasser ce préjugé afin de libérer l'information et enclencher un changement d'état d'esprit : en cas de cyberattaque, au lieu de monter le pont-levis, il devrait être plus aisé de notifier ses clients, chercher de l'aide en dehors des murs de l'entreprise ou encore prévenir ses pairs de l'attaque en cours pour qu'ils s'en prémunissent...

C'est pourquoi nous proposons de :

- **mobiliser** les métiers du chiffre (experts-comptables et commissaires aux comptes) pour réaliser un diagnostic annuel qui sera ensuite communiqué aux dirigeants à titre d'information ;
- **mettre en place** une plateforme de partage d'informations *a minima* pour les entreprises stratégiques pour la nation ;
- **encourager** le partage de personnel en cas d'attaque.



3 INTERVIEWS
DANS LES MÉDIAS



9 500
CONSULTATIONS ET
TÉLÉCHARGEMENTS
DU RAPPORT



127 000
PERSONNES ATTEINTES
SUR NOS RÉSEAUX
SOCIAUX



907 RETOMBÉES
SUR LE WEB

LA FABRIQUE DE L'ISLAMISME

Après avoir publié en 2016 *Un islam français est possible*, l'Institut Montaigne édite en 2018 un rapport consacré non pas à l'islam mais à l'islamisme. L'ambition de ce travail, conduit par **Hakim El Karoui**, *senior fellow* monde arabe, islam à l'Institut Montaigne, est simple : **donner à voir et à comprendre comment l'idéologie islamiste est produite et de quelle manière elle est diffusée en France et en Europe**. Cette démonstration recouvre quatre étapes :

- **la généalogie** : les contextes dans lesquels elle est née, les questions philosophiques qu'elle pose, la vision du monde qu'elle porte ;
- **la production** : les lieux où elle est fabriquée et les machines administratives qui la produisent ;
- **la diffusion** : les hommes et les femmes qui la portent, les réseaux qui la diffusent, politiques comme sociaux ;
- **la réception** : la manière dont elle s'est développée en Europe.

Le constat est sans appel : **le web et les réseaux sociaux apparaissent comme une caisse de résonance sans équivalent de la prédication islamiste**. Sur internet, les islamistes ont le monopole du discours sur toutes les questions relatives à la foi musulmane. Dans le monde, parmi les 200 comptes qui recueillent le plus de *followers* sur Twitter, 16 peuvent être rattachés à des influenceurs idéologiques : parmi eux, cinq prédicateurs saoudiens. Deux d'entre eux se placent même devant le Dalaï-Lama et le Pape avec près de 20 millions de *followers*.

“ L'idéologie islamiste fait peur. Mais ce n'est pas la peur qui doit nous guider, c'est la raison. C'est en comprenant les rouages de la machine islamiste que nous pourrions apporter une réponse au défi qui nous est adressé. ”

Hakim El Karoui, *senior fellow*, monde arabe, islam à l'Institut Montaigne.

“ Il faut se féliciter du fait que la France engendre des esprits fertiles et diversifiés comme celui de Hakim El Karoui. A ses propres risques, cet intellectuel courageux s'est engagé à défendre la cause d'un islam évolutif et enfin ouvert à l'interprétation. Dans son dernier rapport, « La fabrique de l'islamisme », il propose plusieurs pistes de réflexion qui ont le mérite de relancer le débat. ”

Christian Makarian, directeur délégué de la rédaction de *L'Express*, extrait d'un article publié le 19 septembre 2018.

“ Deux ans après sa précieuse enquête qui révélait la tentation sécessionniste d'une partie des musulmans de France, cette nouvelle étude, dirigée par Hakim El Karoui, décrit minutieusement le processus par lequel un jeune Français se sépare intellectuellement, politiquement, religieusement de la communauté nationale. ”

Vincent Trémolet de Villers, rédacteur en chef au *Figaro*, extrait d'un article publié le 10 septembre 2018.

Pour réaliser ce travail, de nombreuses sources documentaires ont été utilisées :

■ **plus de 200 ouvrages** académiques et rapports scientifiques, en anglais, en arabe, en français et en allemand ;

■ **une soixantaine d'entretiens** auprès d'acteurs institutionnels, associatifs, religieux, carcéraux et citoyens dans huit pays du monde arabe et d'Europe ;

■ **une analyse** pionnière des *Saudi Leaks*, un ensemble de plus de 122 000 documents du ministère des Affaires étrangères saoudien divulgués par Wikileaks en juin 2015 ;

■ **une étude de 275 fatwas** (déclarations juridiques islamiques émises par un expert en droit religieux) ;

■ **un travail approfondi d'analyse** sur des données massives collectées **sur Twitter et Facebook** sur l'origine et la fréquence de contenus islamistes sur les réseaux sociaux.



54 INTERVIEWS
ET **1 200**
RETOMBÉES DANS
LES MÉDIAS



73 000
CONSULTATIONS ET
TÉLÉCHARGEMENTS
DU RAPPORT



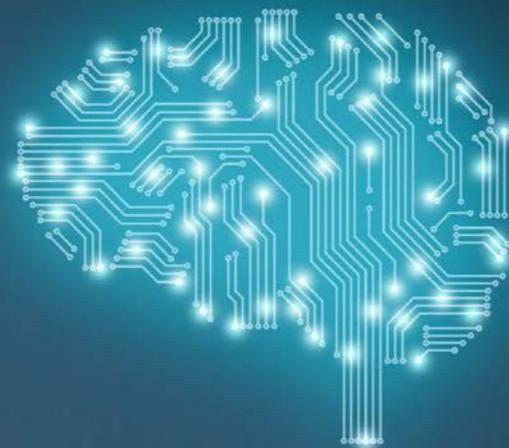
230 000
PERSONNES ATTEINTES
SUR NOS RÉSEAUX
SOCIAUX



8 200 RETOMBÉES
SUR LE WEB

TOP 16 des idéologues et politiques sur Twitter

 Barack Obama @BarackObama	102^M	 Dalai Lama @DalaiLama	18,6^M
 Donald J.Trump @realDonaldTrump	53,6^M	 أحمد الشقيري @shugairi	18^M
 Bill Gates @BillGates	45,5^M	 Pope Francis @Pontifex	17,7^M
 Narendra Modi @narendramodi	43,4^M	 Papa Francisco @Pontifex_es	16,7^M
 Office of the PM of India @PMOIndia	26,7^M	 Paulo Coelho @paulcoelho	15,3^M
 President Trump @POTUS	23,7^M	 President Obama @POTUS44	14,9^M
 Mohammad Al-Arefe @MohammadAlarefe	21,3^M	 سلمان العودة @salman_alodah	14,2^M
 د. عائض القرني @Dr_alqamee	19^M	 مشاري راشد العفاسي @Alafasy	14^M



CYCLE ÉVÉNEMENTIEL SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les entreprises de toutes tailles, les chercheurs, les citoyens et les gouvernements sont amenés à utiliser l'intelligence artificielle au quotidien. Transparence, biais, accès aux données, concurrence, gouvernance, éthique et recherche sont autant de domaines dans lesquels les politiques publiques doivent trouver leur place afin de façonner le monde de demain. En réponse à ces défis, l'Institut Montaigne a lancé un cycle événementiel autour de l'IA qui vise à :

- préciser les enjeux réels de l'intelligence artificielle et son impact à différents échelons de la société ;
- faire émerger des pistes de réflexion pour l'action publique et pour les décideurs économiques afin d'anticiper les transformations de demain.

Lancé en 2018, le cycle a permis de réunir **Isabelle Falque-Pierrotin**, présidente de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, ainsi que deux dirigeants de *startup*, **Charles Gorintin** (co-fondateur et CTO d'Alan) et **Nicolas Méric** (président-directeur général de DreamQuark). Deux mois après l'entrée en vigueur du RGPD, les trois intervenants ont évoqué l'équilibre à trouver entre la protection des données personnelles et le besoin d'innovation des entreprises européennes.

Dans un second événement, en partenariat avec le pôle santé de l'Institut Montaigne, **David Gruson**, fondateur de Ethik-IA et **Cécile Monteil**, Medical Director chez iLumens ont abordé la question de la transformation du travail dans le corps médical face à l'émergence d'outils d'intelligence artificielle et des enjeux que celle-ci représente.

Charina Chou, Global Policy Lead on Emerging Technologies chez Google, est également venue présenter la révolution que constitue l'intelligence artificielle pour l'activité de son entreprise.

AFFRONTER LES
DÉFIS DE NOTRE
TERRITOIRE



2018, PREMIÈRE ANNÉE DU GOUVERNEMENT

ILS SONT VENUS ÉCHANGER AVEC NOS ADHÉRENTS



Agnès Buzyn,
Ministre des Solidarités et de la Santé



Edouard Philippe,
Premier ministre



Alexis Kohler,
Secrétaire général de l'Élysée

MACRON : LES 12 MOIS DE JUPITER

Dans la continuité des précédentes opérations de chiffrage et d'analyse des grandes échéances électorales qui ont rythmé la vie démocratique de notre pays, l'Institut Montaigne a souhaité proposer, un an après l'élection présidentielle, **une analyse quantitative et qualitative de la première année du mandat d'Emmanuel Macron** au regard des engagements pris par ce dernier durant la campagne présidentielle.

11 thèmes ont été analysés :

Économie et budget, institutions et vie démocratique, développement durable, énergie et transports, éducation et enseignement supérieur, sécurité et justice, santé et affaires sociales, numérique, Europe, affaires étrangères, emploi, outre-mer.

29 experts ont participé à l'opération :

■ 17 experts de l'Institut Montaigne ;

■ 12 experts externes à l'Institut : Agnès Audier, Nadia Bouyer, Maïlys Cantzler, Julien Damon, François Godement, Florence G'ssell, Christophe Jaffrelot, Frédéric Lazorthes, Maxime Lefebvre, Guillaume Tusseau et Natacha Valla.

20 vidéos ont été réalisées en français et en anglais.

24 chiffrages et analyses ont été produits par une équipe de 5 experts des finances publiques.



30 INTERVIEWS
REALISÉES,
DONT **15**
À L'INTERNATIONAL



16 000
CONSULTATIONS SUR
UN SITE DÉDIÉ



294 000
PERSONNES ATTEINTES
SUR NOS RÉSEAUX
SOCIAUX



19 000
VISIONNAGES
DES VIDÉOS DÉDIÉES





“ Si notre système actuel de formation professionnelle ne fonctionne pas bien, c'est parce qu'il est très complexe pour les usagers, qu'ils soient entreprises, salariés ou chômeurs. Parce que la formation n'est pas toujours perçue comme gage de retour à l'emploi. Parce que le défaut d'information est patent. Une grande majorité des personnes vit la formation comme une sorte de prescription médicale, et non comme un choix dont ils devraient être les principaux acteurs. Il faut créer un système d'évaluation et de certification des formations indépendant, comme en Allemagne, et saisir les opportunités offertes par le numérique. ”

Extrait d'une interview accordée par **Bertrand Martinot** à *L'Express* et publiée le 17 janvier 2018.

RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : ALLONS JUSQU'AU BOUT !

La formation professionnelle est l'une des clés pour résoudre les problèmes économiques et sociaux actuels. **57 % des Français se considèrent mal informés sur la formation professionnelle** et plus d'un Français sur deux (55 %) estime que la formation qu'il a suivie ne répond que partiellement ou pas du tout à ses attentes.

Comment répondre à ces différents défis et faire du système français de formation professionnelle un instrument clé pour lutter contre le chômage de masse ? L'Institut Montaigne a formulé douze recommandations concrètes autour de quatre axes pour corriger les dysfonctionnements :

- construire un véritable droit à la reconversion professionnelle ;
- repositionner les OPCA ;
- renforcer les exigences de transparence et de qualité du marché ;
- piloter et évaluer le système.



1 ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DE 1 300 FRANÇAIS



6 INTERVIEWS



13 000 CONSULTATIONS ET TÉLÉCHARGEMENTS DU RAPPORT



130 000 PERSONNES ATTEINTES SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

ETI : TAILLE INTERMÉDIAIRE, GROS POTENTIEL

Ce n'est pas la taille qui compte ! Entre les grandes et les petites entreprises, il existe tout un tissu économique : les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les petites et moyennes entreprises (PME) de croissance. Bien que différentes dans leur taille et leur chiffre d'affaires, ces deux catégories sont semblables, car elles rencontrent les mêmes obstacles dans leur développement, apportent les mêmes bénéfices à l'économie et à la société, et sont profondément ancrées dans le territoire. **Ensemble, elles emploient 24 % des effectifs salariés en France et elles sont les seules catégories d'entreprises à avoir créé des emplois entre 2009 et 2015.**

La dynamique de création et de croissance des ETI en France existe : on en compte 5 800 sur le territoire. Pour autant, **cette dynamique n'est pas suffisante pour rattraper le retard vis-à-vis de nos voisins européens** : l'Allemagne compte 12 500 ETI, le Royaume-Uni 10 000, l'Italie 8 000.

L'Institut Montaigne, en collaboration avec le Mouvement des Entreprises de Taille Intermédiaire (METI), a ainsi décidé de consacrer un rapport à ces entreprises qui structurent le tissu économique national sur l'ensemble du territoire (78 % des sites de production des ETI se situent en régions) mais qui peinent à croître, faute d'un cadre juridique et réglementaire adapté.

LES ETI, DES ATOUTS STRATÉGIQUES POUR NOTRE PAYS



78 %

des sites de production
des ETI sont en régions
- 2016 -



1/4

des dépenses de recherche
(R&D, brevets, innovation, etc.)
- 2014 -



3 216 000

salariés dans les ETI
en France
- 2015 -

“ En donnant aux ETI les moyens de redevenir compétitives, la France augmentera ses chances de retrouver sa place dans la mondialisation. La transformation de notre écosystème actuel doit être menée à l'aide d'initiatives pragmatiques et ambitieuses qui vont de la dynamisation du marché du travail à la sanctuarisation du capital productif en passant par la formation des talents, la représentation des salariés ou encore l'allègement des prélèvements obligatoires. La prospérité d'un pays et la pérennité de son modèle social dépendent essentiellement de la croissance et de la vitalité de ses entreprises. ”

Arnaud Vaissié, président du groupe de travail de l'Institut Montaigne, co-fondateur et président-directeur général, International SOS.

Les propositions formulées dans ce rapport s'articulent autour de 5 axes :

- **agir sur le champ culturel**, en faisant connaître les ETI et en adoptant un discours positif à leur égard ;
- **agir sur le champ social**, en associant les salariés à la réussite de l'entreprise et à sa pérennité ;
- **agir sur le champ fiscal**, en assurant la continuité du capital et en facilitant la transmission, afin de garder les centres de décision en France et de soutenir les stratégies de conquête internationale de nos ETI ;
- **agir sur le champ territorial**, en développant des hubs de croissance dans les régions ;
- **agir sur le champ numérique**, en encourageant les PME de croissance et les ETI à engager leur transformation digitale.



45 RETOMBÉES
DANS LES MÉDIAS



11 700
CONSULTATIONS ET
TÉLÉCHARGEMENTS
DU RAPPORT



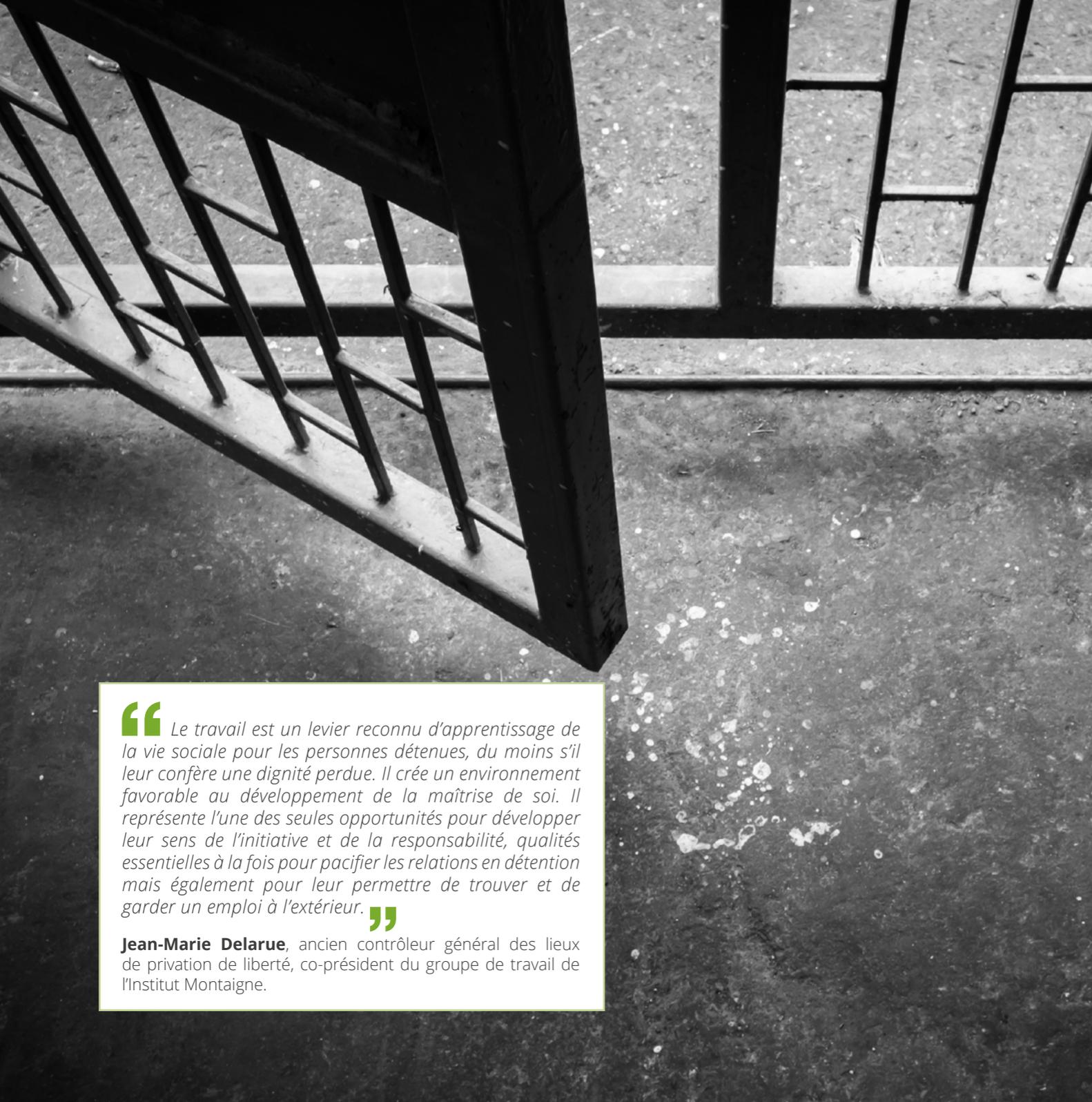
218 000
PERSONNES ATTEINTES
SUR NOS RÉSEAUX
SOCIAUX



La loi PACTE a été votée en première lecture à l'Assemblée nationale le 9 octobre 2018. Certaines propositions de l'Institut Montaigne y figurent :

- l'assouplissement des règles de franchissement des seuils (10, 50 et 250 salariés, le seuil de 20 salariés étant supprimé) en figeant, pendant 5 ans, la situation sociale, fiscale et administrative de l'entreprise ;
- l'encouragement à l'actionnariat salarié, l'intéressement et la participation *via* une exonération de forfait social pour les entreprises de 0 à 250 salariés (intéressement) et celles de 0 à 50 salariés (participation) ;
- l'assouplissement des contraintes légales de l'État en matière d'actionnariat, comme le préconisait **David Azéma** pour l'Institut Montaigne dans la note *L'impossible État actionnaire ?* (2017).

Afin de discuter des propositions formulées dans ce rapport, l'Institut Montaigne et le METI se sont une nouvelle fois associés afin d'organiser le « Forum des 10 ans des ETI » le 22 novembre 2018. Cet événement grand public s'inscrivait dans le cadre de l'Usine extraordinaire, une initiative visant à démocratiser le monde de l'industrie, au sein du Grand Palais. Parmi les personnalités invitées à intervenir, **Annabel André-Laurent** (région Auvergne-Rhône-Alpes), **Elizabeth Ducottet** (Thuasne), **Bruno Grandjean** (Alliance pour l'Industrie du Futur), **Franck Morel** (cabinet du Premier ministre), **Philippe d'Ornano** (Sisley), **Arnaud Vaissié** (International SOS), ou encore le député **Eric Woerth** ont accepté de débattre lors de cet événement d'anniversaire.



TRAVAIL EN PRISON : PRÉPARER (VRAIMENT) L'APRÈS

A quoi doit servir la prison ? Cette question, l'Institut Montaigne s'en est saisi une première fois en 2008 dans son rapport *Comment rendre la prison (enfin) utile ?*. Près d'une décennie plus tard, et face aux faibles évolutions observées depuis, nous avons fait le choix d'engager une nouvelle réflexion, en partenariat avec la Fondation M6, sur un sujet de société trop souvent mal compris, mal traité.

La prison sert, d'abord et avant tout, à **réinsérer les condamnés dans la société**. L'incarcération n'est pas seulement punitive, elle est aussi un sas entre une condamnation et une sortie. Tout doit donc être mis en œuvre pour que cette dernière soit anticipée et réussie, **parce qu'une prison qui ne réinsère pas est préjudiciable à la société tout entière**.

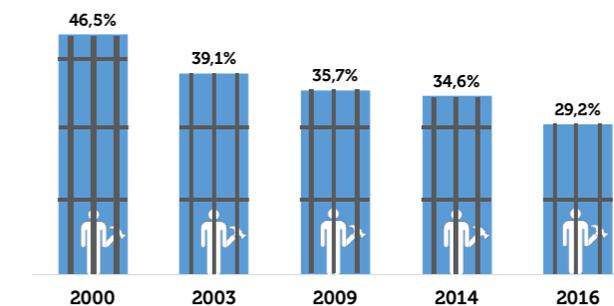
■ En France, **le taux de récidive au sens large est de 40,8 %** (chiffre qui prend en compte les récidivistes et les réitérants).

■ Malgré ses bénéfices avérés en termes de réinsertion, le travail est devenu de plus en plus rare en prison : la part de détenus exerçant une activité rémunérée est passée de **46,5 % en 2000 à uniquement 29,2 % des détenus en 2016**. A l'heure actuelle, sur les 78 796 personnes incarcérées, moins d'un tiers exerce une activité rémunérée (en moyenne mensuelle).

“ Le travail est un levier reconnu d'apprentissage de la vie sociale pour les personnes détenues, du moins s'il leur confère une dignité perdue. Il crée un environnement favorable au développement de la maîtrise de soi. Il représente l'une des seules opportunités pour développer leur sens de l'initiative et de la responsabilité, qualités essentielles à la fois pour pacifier les relations en détention mais également pour leur permettre de trouver et de garder un emploi à l'extérieur. ”

Jean-Marie Delarue, ancien contrôleur général des lieux de privation de liberté, co-président du groupe de travail de l'Institut Montaigne.

ÉVOLUTION DU TAUX D'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE



Il est donc urgent d'agir en :

➤ **renforçant la formation et l'orientation professionnelle des personnes détenues** grâce à des dispositifs adaptés aux durées des peines ;

➤ **faisant évoluer le travail et la formation professionnelle** vers une meilleure préparation à la sortie ;

➤ **investissant dans le numérique** en détention ;

➤ **rénovant la gouvernance du travail pénitentiaire** en créant une « Agence nationale pour la réinsertion des personnes placées sous main de justice par le travail et la formation professionnelle », en charge de la définition et de la mise en œuvre de la stratégie nationale ;

➤ **professionnalisant les agents de l'administration pénitentiaire sur l'insertion professionnelle** ;

➤ **valorisant l'engagement social des entreprises** qui s'engagent dans le travail en détention.



46 RETOMBÉES
DANS LES MÉDIAS



6 600
CONSULTATIONS ET
TÉLÉCHARGEMENTS DU
RAPPORT



133 000
PERSONNES ATTEINTES
SUR NOS RÉSEAUX
SOCIAUX



1 200 RETOMBÉES
SUR LE WEB

Un petit déjeuner-débat sur ce thème, en présence de la députée **Yaël Braun-Pivet**, présidente de la commission des lois, a permis d'échanger à nouveau sur l'importance du travail pénitentiaire. Les deux co-présidents du groupe de travail de l'Institut Montaigne, **Jean-Marie Delarue**, ancien contrôleur général des lieux de privation de liberté et **Nicolas de Tavernost**, président du directoire du groupe M6, participaient à cette table ronde.



Dans le plan pénitentiaire remis par **Nicole Belloubet**, Garde des Sceaux, au Premier ministre le 12 septembre 2018, il est ainsi prévu :

- de construire deux prisons intégrant des entreprises partenaires pour développer un dispositif de prise en charge par le travail en détention qui se poursuivra après la libération ;
- de créer une agence dont la mission sera de mobiliser l'ensemble des acteurs, monde de l'entreprise et secteur associatif, pour améliorer l'offre de travail en détention. Elle aura également pour mission de prospecter, sur le terrain, des postes de travail d'intérêt général. L'agence s'appuiera, au niveau central, sur un conseil des partenaires publics et privés. Ces postes seront ensuite accessibles sur une plateforme numérique qui permettra aux juges et aux conseillers d'insertion et de probation de connaître à tout moment l'offre de TIG disponible ;
- de renforcer la formation professionnelle en détention.

PSYCHIATRIE : L'ÉTAT D'URGENCE

1 Français sur 5 est touché par une maladie psychique.

La psychiatrie constitue **le trou noir du système de santé français**. Depuis 2014, l'Institut Montaigne se mobilise aux côtés de la Fondation FondaMental, fondation de coopération scientifique, pour alerter les pouvoirs publics sur l'urgence d'agir en matière de psychiatrie. Une première étude publiée en octobre 2014, *Prévention des maladies psychiatriques, pour en finir avec le retard français*, formulait des recommandations pour mieux prévenir et dépister ces maladies.

Quatre ans plus tard, alors que les mentalités semblent bouger dans de nombreux pays, la situation de la psychiatrie française reste inchangée. Comment y remédier ?

L'ouvrage *Psychiatrie : l'état d'urgence* **pose un diagnostic alarmant sur la psychiatrie française, met en exergue les sources d'espoir en France comme à l'étranger et formule 25 propositions pour moderniser la psychiatrie française**, améliorer la qualité de vie et les soins de quelque 12 millions de Français concernés.



7 INTERVIEWS



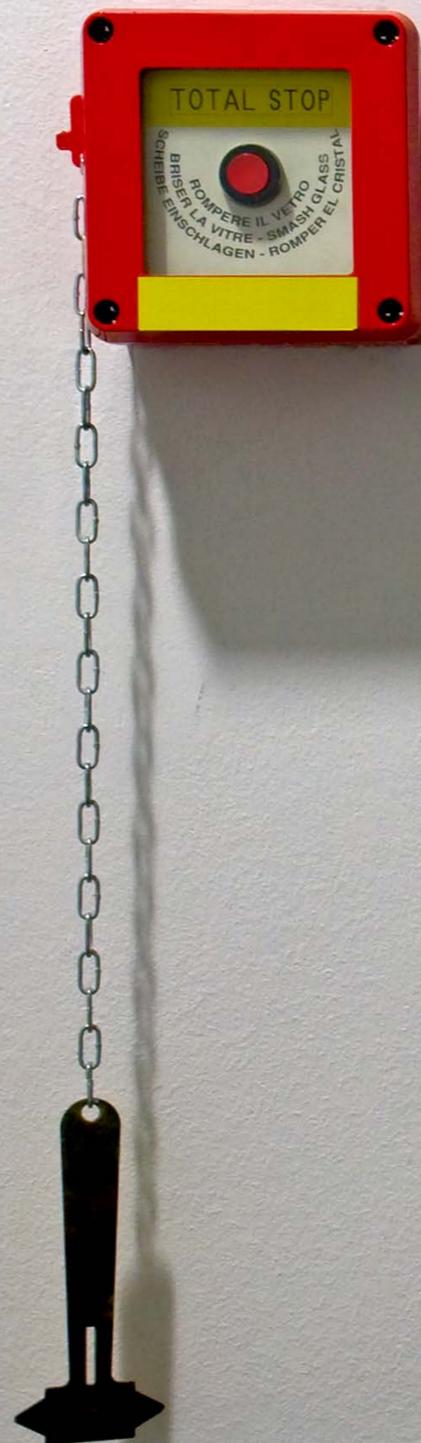
4 000 VUES DE LA PAGE WEB



122 000 PERSONNES ATTEINTES SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



1 DISTINCTION : « LE REGARD D'EDGAR » DU PRIX EDGAR FAURE



“ 12 millions de personnes souffrent aujourd'hui de troubles psychiatriques - dépression, bipolarité, schizophrénie, anxiété, autisme... Ces affections sont la première cause de décès chez les jeunes adultes, avec 10 000 suicides par an, le premier poste de dépenses de l'Assurance maladie (22,6 milliards d'euros par an) et la première cause d'invalidité et d'arrêt de travail. L'espérance de vie des malades se trouve réduite de dix à vingt ans, en moyenne, par rapport à la population générale. C'est un enjeu de santé publique majeur. ”

Pierre-Michel Llorca, chef du service de psychiatrie au CHU de Clermont-Ferrand, directeur des soins de la Fondation FondaMental.



Marion Leboyer
Pierre-Michel Llorca

PSYCHIATRIE: L'ÉTAT D'URGENCE

12 MILLIONS
DE FRANÇAIS CONCERNÉS

fondation
fondamental | INSTITUT
MONTAIGNE | fayard

“ L'organisation des soins repose sur un modèle qui est aujourd'hui à bout de souffle. Laissant peu de place à l'innovation, ce modèle souffre également de nombreux clivages : entre la médecine générale et la psychiatrie, entre la psychiatrie des enfants et celle des adultes... Il faut totalement repenser l'organisation et créer un parcours de soins coordonné. ”

Marion Leboyer, extrait d'une interview accordée à Sciences & Vie, publiée le 1^{er} novembre 2018 (propos recueillis par Coralie Hancock).

Ces propositions s'articulent autour de 6 axes :

- Informer le grand public et déstigmatiser les troubles psychiatriques afin de briser les préjugés et donner accès à une information de qualité sur les maladies, leurs symptômes, les acteurs de la prise en charge et de l'accompagnement, afin de faciliter la prévention ;
- améliorer le dépistage précoce du patient en renforçant les dispositifs de première ligne et en diminuant les délais de prise en charge chez un psychiatre, pour enrayer les retards au diagnostic et éviter l'évolution chronique de la maladie ;
- assurer des soins de qualité centrés sur les besoins des patients ;
- promouvoir le possible rétablissement du patient en permettant la réinsertion dans la vie sociale et professionnelle, après la maladie, en pensant le parcours de vie, en facilitant la coordination des acteurs santé et en déployant l'accompagnement des personnes ;
- renforcer la formation du personnel soignant ;
- soutenir la recherche en définissant une stratégie nationale coordonnée de recherche en psychiatrie qui soit multidisciplinaire.

■ Un colloque à l'Assemblée nationale, en présence notamment du député **Adrien Taquet** et des auteurs de l'ouvrage, a été organisé pour enrichir les débats sur la psychiatrie française.

■ La psychiatrie se trouve au cœur du plan Ma Santé 2022 et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2019 reprend certaines des propositions contenues dans l'ouvrage.

COOPÉRER
À L'ÉCHELLE
EUROPÉENNE

“ Notre exigence commune est de marier le plus étroitement possible humanisme et réalisme, dignité et efficacité, afin de sortir d'un jeu politique pervers où ceux qui formulent des promesses toujours plus nombreuses de fermeté, voire de fermeture, se rendent en réalité complices du plus grand désordre et d'un sourd reniement. Une approche plus rationnelle et un peu de courage politique permettraient de corriger les dysfonctionnements identifiés dans notre rapport. ”

Thierry Pech, directeur général de Terra Nova, **Jean-Paul Tran Thiet**, senior fellow à l'Institut Montaigne et fondateur de JPTT & Partners et **Jean-François Rial**, président de Voyageurs du Monde, tous trois auteurs du rapport *Sauver le droit d'asile*.

SAUVER LE DROIT D'ASILE

Mouvements continus de population, Aquarius et autres périple méditerranéens, réactions nationales parfois fortes, confusion fréquente entre migrants et réfugiés... **Depuis 2015, les questions migratoires sont au centre du débat public partout en Europe.**

Dans ce contexte, **l'Institut Montaigne et Terra Nova se sont associés pour appeler à une refonte de la politique européenne de l'asile** ainsi qu'à une réponse rapide et solidaire à l'urgence humanitaire en Méditerranée.

Ce rapport formule seize propositions, réparties selon 6 axes :

- **réformer en profondeur** les procédures du droit d'asile en Europe ;
- **créer une solidarité effective** entre les États membres ;
- **confier à l'Union européenne (UE) un rôle plus important** dans la gestion des relations avec les pays d'origine et de transit ;
- **créer un socle commun** de droits pour les réfugiés et les demandeurs d'asile ;
- **mobiliser le budget de l'UE** et surmonter les blocages politiques ;
- **adopter des mesures d'urgence** pour faire face à la crise humanitaire en Méditerranée.

Le fruit de cette collaboration entre l'Institut Montaigne et Terra Nova a été présenté à un groupe de diplomates européens des ambassades d'Autriche, Danemark, Finlande, Luxembourg, Pays-Bas, République tchèque et Suède, ainsi qu'à l'occasion d'un événement organisé à Rabat par le Policy Center for the New South sur les politiques migratoires.



65 INTERVIEWS
DANS LES MÉDIAS



3 TRIBUNES PLACÉES
DANS LA PRESSE



98 000
PERSONNES ATTEINTES
SUR NOS RÉSEAUX
SOCIAUX



1 100 RETOMBÉES
SUR LE WEB



QUEL AVENIR POUR LE BUDGET DE LA ZONE EURO ?

En juin 2018, la France et l'Allemagne se sont engagées ensemble à mettre en œuvre un budget de la zone euro d'ici 2021. Le 3 décembre, l'Eurogroupe se réunissait pour évoquer cette question, le chemin semblant encore long avant que l'ensemble des États membres de l'Union n'accepte cette proposition.

Pour en discuter, l'Institut Montaigne a reçu, mercredi 5 décembre, **Jörg Asmussen**, directeur général chez Lazard et ancien secrétaire d'État aux Finances de la République fédérale d'Allemagne, **Ramon Fernandez**, directeur général adjoint chez Orange, ancien directeur général du Trésor, et contributeur sur les questions européennes à l'Institut Montaigne, et **Natasha Valla**, directrice générale adjointe de la politique monétaire à la Banque centrale européenne.

DE L'IMPORTANCE DE LA RELATION FRANCO-ALLEMANDE

FORUM DE GENSHAGEN 2018

Les 7 et 8 juin 2018 s'est tenue, à Berlin, la huitième édition du Forum franco-allemand de Genshagen. Celle-ci fut l'occasion pour près d'une centaine de participants français et allemands de réfléchir ensemble à l'avenir des politiques commerciales et migratoires de l'Union européenne.

Parmi les nombreuses personnalités présentes, avaient accepté de venir partager leur expertise :

Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre, **Anne-Marie Descôtes**, ambassadrice de France en Allemagne, **Michel Foucher**, géographe au Collège d'études mondiales et ancien ambassadeur, **Sylvie Kauffmann**, directrice éditoriale au *Monde*, **Mark Leonard**, directeur au European Council on Foreign Relations, ainsi que **Xavier Susterac**, *senior vice president* de Personal Care Europe, BASF et vice-président de la chambre franco-allemande de Commerce et d'Industrie.

QUELLES PERSPECTIVES FRANCO-ALLEMANDES POUR L'EUROPE ?

Alors que la position d'Emmanuel Macron au sein de l'Union européenne apparaît de plus en plus fragilisée et qu'Angela Merkel a annoncé son retrait de la vie politique à l'issue de son mandat en 2021, mettant de fait à mal le couple franco-allemand, l'Institut Montaigne a choisi de consacrer plusieurs événements à l'avenir des relations franco-allemandes.

- Un débat exceptionnel a ainsi eu lieu entre **Peter Altmaier**, ministre fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie et **Henri de Castries**, président de l'Institut Montaigne.
- Un échange a également eu lieu entre **Philippe Oddo**, associé gérant d'Oddo BHF et **Jean Pisani-Ferry**, professeur d'économie à Sciences Po, à la Hertie School de Berlin et à l'Institut universitaire européen de Florence et fondateur de Bruegel.



Anne-Marie Descôtes



Sylvie Kauffmann



Jean-Marc Ayrault



Michel Foucher



Peter Altmaier et Henri de Castries



“EUROPE AND ITS NEIGHBORHOOD” AVEC CHATHAM HOUSE, INTERNATIONAL CRISIS GROUP ET AL SHARQ FORUM

L'Institut Montaigne a également co-organisé, le 6 décembre 2018, en partenariat avec **Chatham House**, **International Crisis Group** et **Al Sharq Forum**, une conférence sur le thème de l'Europe et de son voisinage. Plusieurs ateliers ont permis aux échanges de s'enrichir d'expériences diplomatiques et de terrain. Nos experts **Michel Duclos**, **Soli Özel** et **Dominique Moïsi** participaient à cet événement dans les locaux de Chatham House, aux côtés de panélistes comme **Anne Applebaum**, Professor in Practice, Institute of Global Affairs, LSE, ou **Liana Fix**, Program Director International Affairs, Körber Foundation.

LA FRANCE ET LE ROYAUME-UNI, DEUX PUISSANCES SIMILAIRES

“THE FRANCO-BRITISH ROUNDTABLE” AVEC CHATHAM HOUSE

Les 27 et 28 septembre 2018, l'Institut Montaigne a co-organisé avec **Chatham House** la deuxième édition de la table ronde franco-britannique sur le thème **“France, Britain and a Changing Global Order”**. L'initiative, portée par **Eliza Manningham-Buller**, présidente de Chatham House, et **Henri de Castries**, président de l'Institut Montaigne, est devenue un rendez-vous annuel permettant à un groupe restreint d'experts français et britanniques, de réfléchir aux conséquences du Brexit sur différents champs politiques, économiques et sociaux. Cette année, les *keynote speeches*, prononcés par **Douglas Alexander**, ancien Secrétaire d'État au Développement international du Royaume-Uni, et **Bernard Cazeneuve**, ancien Premier ministre français, ont traité du nouveau paysage politique en Europe.

PARTENARIAT FRANCO-BRITANNIQUE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ : AMÉLIORER NOTRE COOPÉRATION

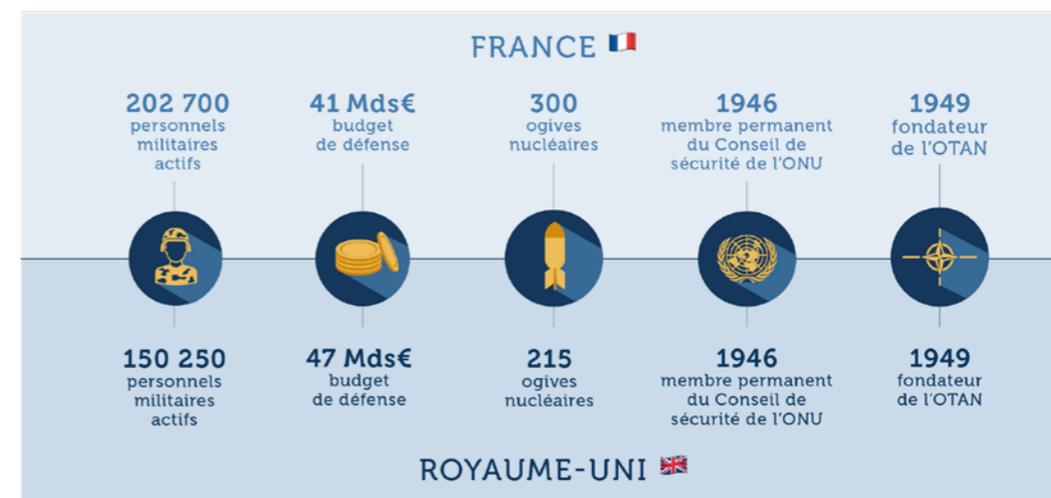
La France et le Royaume-Uni jouent, en matière de défense et de sécurité, un rôle tout particulier en Europe. Pourtant, dans le contexte du Brexit, effectif le 29 mars 2019, ce partenariat est menacé. Comment faire en sorte de continuer à coopérer malgré ces circonstances ?

Pour répondre à cette question, l'Institut Montaigne et le Policy Institute de King's College London ont co-publié un rapport qui a vocation à donner une nouvelle dynamique à cette coopération.

Présidé par **Bernard Cazeneuve**, ancien Premier ministre, et **Lord George Robertson**, ancien secrétaire général de l'OTAN, le groupe de travail y formule des propositions stratégiques telles que :

- **maintenir les accords de coopération** frontalière ;
- **renforcer le dialogue stratégique** et la connaissance mutuelle ;
- **renforcer la coopération** par le biais d'infrastructures de formation et de maintenance ;
- **accroître la coopération en matière de cybersécurité** en développant des modes de coopération formalisés et structurés ;
- **élaborer une vision stratégique commune** en matière de R&D ;
- **mettre en place un cadre formel** de renseignement entre la France et le Royaume-Uni ;
- **approfondir les activités communes** de « diplomatie de défense ».

LA FRANCE ET LE ROYAUME-UNI, DEUX PUISSANCES GÉOPOLITIQUES SIMILAIRES



“ Une relation fragile ou fracturée entre le Royaume-Uni et la France mettrait en péril notre sécurité et celle des autres pays à l'échelle européenne et mondiale. Aussi nécessaire qu'elle soit, cette coopération n'a pourtant jamais été aussi précaire. Devant cette urgence, nous formulons conjointement des propositions concrètes pour donner un nouvel élan à ce partenariat historique fondé sur des valeurs et des ambitions partagées. ”

Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre et **Lord Robertson**, ancien secrétaire général de l'OTAN, tous deux présidents du groupe de travail *Partenariat franco-britannique de défense et de sécurité : améliorer notre coopération*.



40 AUDITIONS MENÉES



PUBLICATION DANS *LE PARISIEN DIMANCHE* ET DANS *THE GUARDIAN* D'UNE TRIBUNE BILINGUE CO-SIGNÉE PAR LES CO-PRÉSIDENTS



107 000 PERSONNES ATTEINTES SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

COMPRENDRE
LE MONDE

LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE : MYTHES ET RÉALITÉS

Nous vivons un tournant à l'échelle de l'histoire humaine. **Une partie de l'Europe se vide.** En 2015, elle est entrée en dépopulation et dix des onze pays du monde appelés à perdre plus de 15 % de leur population d'ici 2050 sont européens. L'humanité est, en outre, de plus en plus mobile et **le nombre d'émigrés vivant aujourd'hui en dehors de leur pays d'origine a triplé depuis les années 1970.**



7 INTERVIEWS
DANS LES MÉDIAS



81 000
PERSONNES ATTEINTES
SUR NOS RÉSEAUX
SOCIAUX

Les évolutions démographiques dessinent une carte de la population mondiale de plus en plus urbaine, amenée à se concentrer dans des villes côtières toujours plus grandes, et globalement vieillissante.

Dans sa note pour l'Institut Montaigne, **Bruno Tertrais**, directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) place la démographie au cœur de toutes les grandes problématiques sociétales contemporaines : ressources, climat, conflits, migrations, urbanisation, croissance, éducation, emploi, retraites, santé, montée des populismes, etc.



“ Nous vivons, à l'échelle de l'Humanité, une période exceptionnelle du point de vue de la démographie mondiale ; il s'agit de regarder les faits de manière dépassionnée afin de nous préparer au mieux aux bouleversements démographiques en cours et à venir. Il faut pourtant raison garder : le vieillissement généralisé de la population mondiale et sa stabilisation d'ici la fin du siècle invitent bien plus à l'optimisme qu'au catastrophisme. ”

Bruno Tertrais, directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), spécialiste de géopolitique, auteur de la note pour l'Institut Montaigne *Le défi démographique : mythes et réalités*.



UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR RELEVER LES DÉFIS MONDIAUX

Du 11 au 13 novembre 2018, s'est tenue **la première édition du Forum de Paris sur la Paix, une initiative inédite dont l'Institut Montaigne est membre fondateur**, aux côtés de Sciences Po, de la Fondation Körber, de la Fondation Mo Ibrahim, de l'Institut français des relations internationales (Ifri) et du Quai d'Orsay.

Afin de renforcer le multilatéralisme et la gouvernance mondiale, cinq grands thèmes étaient au cœur de cette première édition :

- la paix et la sécurité ;
- l'environnement ;
- le développement ;
- les nouvelles technologies ;
- l'économie inclusive.



206 000

PERSONNES ATEINTES
SUR NOS RÉSEAUX
SOCIAUX

Cette première édition a réuni **65 chefs d'État et de gouvernement (dont Emmanuel Macron, Angela Merkel ou encore Vladimir Poutine) et une dizaine de dirigeants d'organisations internationales** à la Grande Halle de la Villette. Plus de 10 000 visiteurs ont assisté à ce Forum.

MOYEN-ORIENT : RÉSOUDRE LES CONFLITS

MIDDLE EAST STRATEGIC DIALOGUE

Le Middle East Strategic Dialogue s'est ouvert en 2018 avec deux réunions internationales à Paris, en septembre et en novembre, en partenariat avec **The Shaikh Group, le Policy Center for the New South et le ministère des Affaires étrangères suédois**. Des personnalités de premier plan originaires des grandes puissances mondiales (Europe, Russie, Chine, Inde, États-Unis) étaient présentes pour échanger sur la résolution de conflits au Moyen-Orient, dans un cadre de discussion organisé selon la méthode de la diplomatie dite de la deuxième voie (Track Two Diplomacy). Les acteurs régionaux du Moyen-Orient rejoindront les discussions en 2019, après que les participants actuels ont partagé, sans tabou, la vision de leur rôle dans la région.

DIALOGUE FRANCO-RUSSE

Le 30 novembre, l'Institut Montaigne et le **Russian International Affairs Council** ont organisé un séminaire en présence d'une délégation russe menée par **Andrey Kortunov**, et d'une délégation française menée par **Michel Duclos**. Ce fut l'occasion d'échanger sur les perspectives de coopération entre la Russie et la France au Moyen-Orient, et plus particulièrement vis-à-vis de l'Iran et de la Syrie. Les discussions ont donné lieu à la rédaction d'une feuille de route commune sur la Syrie, à l'attention de nos gouvernements respectifs.





EUROPE - AFRIQUE : UNE VISION RENOUVELÉE

PRÊTS POUR L'AFRIQUE D'AUJOURD'HUI ?

En septembre 2017, l'Institut Montaigne publiait *Prêts pour l'Afrique d'aujourd'hui ?* un rapport résolument afro-réaliste, qui appelait les pouvoirs publics à adopter une vision renouvelée de la relation avec les pays africains. Un an plus tard, le 19 septembre 2018, se sont rassemblés une trentaine de décideurs publics et privés, au cours d'un séminaire de travail fermé, introduit par **Franck Paris**, conseiller Afrique du Président de la République. L'occasion d'échanger sur les neuf propositions formulées dans le rapport de 2017, articulées autour de **trois sujets clés : le financement, le capital humain et l'Europe.**



QUEL RÔLE POUR L'EUROPE ET L'AFRIQUE DANS LE MONDE ?

Les 12 et 13 avril 2018, l'**Institut Montaigne et le Policy Center for the New South** ont organisé une conférence grand public ainsi qu'un séminaire fermé sur le rôle de l'Afrique et de l'Europe dans le nouvel ordre mondial, réunissant des experts des deux continents. Etaient notamment présents **Jean-Michel Huet**, associé en charge de l'équipe Africa and International Development chez Bearing Point, **Pascale Joannin**, directrice générale de la Fondation Robert Schuman, **Moussa Mara**, ancien Premier ministre du Mali, et **Dalila Berritane**, présidente de Nedjma Consulting.

FACE AUX NÉO-AUTORITAIRES - ÉLÉMENTS POUR UNE RÉPONSE POLITIQUE

“ Dans l'écume bouillonnante des nouvelles du monde, relevons quelques événements récents : la jonction de M. Netanyahu avec M. Orbán, le meurtre du journaliste Jamal Khashoggi, aux conséquences si importantes, le coup de force russe dans le détroit de Kertch, l'élection à Brasilia de M. Bolsonaro, grand admirateur de M. Trump, et plus près de nous, le départ de Budapest de l'Université d'Europe Centrale, étranglée par M. Orbán. Entre ces divers développements, un fil rouge : une certaine manière de faire de la politique internationale caractéristique des nouveaux dirigeants autoritaires. ”

Michel Duclos, ancien ambassadeur, conseiller spécial géopolitique à l'Institut Montaigne et rédacteur en chef de cette série d'articles sur les néo-autoritaires.

En 2018, **18 portraits** dessinant les profils de quelques-uns des « néo-autoritaires », dictateurs et autres autocrates, qui gouvernent de larges parties du monde d'aujourd'hui ont été publiés sur le blog de l'Institut Montaigne. Poutine, Orban, Erdogan, Sissi, MBZ et MBS, Assad, Modi, Xi, Salvini, Duterte, Kaczyński, Kim, Netanyahu, Kagame, Maduro, Bolsonaro et, *last but not least*, Trump y étaient successivement dépeints.





UNE NOUVELLE FORME D'ÉCHANGE INTELLECTUEL : LES VISITING FELLOWSHIPS



STROBE TALBOTT

Premier *visiting fellow* de l'Institut Montaigne, **Strobe Talbott**, ancien président de la Brookings, était à Paris au printemps 2018. Sa présence a donné lieu à des échanges très riches sur l'actualité américaine avec plusieurs dirigeants de nos entreprises adhérentes, mais aussi des experts de renom, dont **Javier Solana**, ancien secrétaire général de l'OTAN, **Andrey Kortunov**, directeur du Russian International Affairs Council, ou encore **Enrico Letta**, ancien Premier ministre italien. Il a également décrypté, en exclusivité sur les réseaux sociaux de l'Institut Montaigne, le discours d'Emmanuel Macron devant le Congrès des États-Unis le 25 avril 2018.



SOLI ÖZEL

Autre personnalité internationale accueillie par l'Institut Montaigne au second semestre de l'année, Soli Özel. Professeur de relations internationales à l'**université Kadir Has d'Istanbul**, membre de l'Académie Robert Bosch et du Conseil européen des relations internationales et chroniqueur pour le quotidien *Habertürk*, il a su nourrir nos travaux de son expertise en relations internationales à différentes reprises : lors des Midterms aux États-Unis, au moment de l'affaire Khashoggi ou encore lors des élections présidentielles et législatives turques le 24 juin 2018.

NOUS
LES AVONS
REÇUS



JEUDI 18 JANVIER

Petit déjeuner autour de **Pierre de Bousquet**, coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme.

MARDI 30 JANVIER

Petit déjeuner autour de **Philippe Brassac**, directeur général du groupe Crédit Agricole SA.

VENDREDI 9 FÉVRIER

Petit déjeuner autour de **Alexis Kohler**, secrétaire général de l'Élysée.

JEUDI 15 FÉVRIER

Petit déjeuner autour de **Stéphane Pallez**, présidente-directrice générale de la Française des Jeux.

MERCREDI 14 MARS

Déjeuner en comité restreint autour de **Bertrand Dumont**, directeur adjoint de cabinet de Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances.

MERCREDI 14 MARS

Petit déjeuner autour de **Carlos Ghosn**, président-directeur général du groupe Renault-Nissan.

MERCREDI 21 MARS

Déjeuner en comité restreint sur l'Iran autour de **Nicolas de Rivière**, directeur général des affaires politiques et de sécurité du Quai d'Orsay.

JEUDI 22 MARS

Petit déjeuner autour de **Bernard Charlès**, président-directeur général de Dassault Systèmes.

VENDREDI 23 MARS

Petit déjeuner autour de **Charina Chou**, Responsable Development of Artificial Intelligence at Google.

LUNDI 26 MARS

Petit déjeuner sur le travail en détention autour de **Yaël Braun-Pivet**, présidente de la commission des lois, Assemblée nationale, de **Jean-Marie Delarue**, ancien contrôleur général des lieux de privation de liberté, et co-président du groupe de travail de l'Institut Montaigne, et de **Nicolas de Tavernost**, Président du directoire, Groupe M6, et co-président du groupe de travail de l'Institut Montaigne.

MARDI 27 MARS

Petit déjeuner coorganisé avec le cabinet Brunswick sur la réforme de la formation professionnelle autour de **Sylvain Maillard**, député de Paris, de **Bertrand Martinot**, économiste, *senior fellow* de l'Institut Montaigne et de **Jérôme Nanty**, directeur exécutif ressources humaines du groupe Carrefour.

JEUDI 12 AVRIL

Petit déjeuner coorganisé avec le cabinet Brunswick sur les fake news autour de **Aurore Bergé**, députée des Yvelines, porte-parole du groupe LREM, membre de la mission d'information sur une nouvelle régulation de la communication audiovisuelle à l'ère numérique, de **Ben Nimmo**, *senior fellow* de l'Atlantic Council et de **Bruno Patino**, directeur éditorial d'Arte et directeur de l'école de journalisme de SciencesPo.

LUNDI 14 MAI

Petit déjeuner « **Comment faire du partage un enjeu clé au service de la réussite ?** » autour d' **Alexandre Mars**, président et fondateur d'Epic.

MERCREDI 30 MAI

Petit déjeuner autour de **Jean-Pierre Mustier**, président-directeur général d'Unicredit Group.

MARDI 5 JUIN

Petit déjeuner autour d'**Agnès Buzyn**, ministre des Solidarités et de la Santé.

MARDI 26 JUIN

Petit déjeuner autour de **Sophie Bellon**, présidente du conseil d'administration de Sodexo.

JEUDI 6 SEPTEMBRE

Petit déjeuner autour de **Laurent Berger**, secrétaire général de la CFDT.

MARDI 18 SEPTEMBRE

Petit déjeuner « **Vers l'avènement de l'enseignement online ?** » autour de **Gilles Babinet**, entrepreneur, contributeur sur les questions numériques à l'Institut Montaigne et de **Pierre Dubuc**, co-fondateur et CEO d'OpenClassrooms.

MARDI 18 SEPTEMBRE

Petit déjeuner coorganisé avec le cabinet Brunswick avec **Didier Fegly**, président de l'entreprise SACRED (ETI mondialisée, spécialisée dans le caoutchouc), **Matthias Fekl**, ancien secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, ancien ministre de l'intérieur, et **Pascal Lamy**, ancien directeur général de l'Organisation Mondiale du Commerce, conseiller spécial - Brunswick Geopolitical.

MARDI 25 SEPTEMBRE

Petit déjeuner « **Les conditions de l'investissement en France** » autour de **Patricia Barbizet**, présidente de Temaris, de **Jean-Frédéric de Leusse**, président du directoire d'UBS France, de **Nicolas Petrovic**, président de Siemens, et de **Nicolas Sekkaki**, président d'IBM France.

MARDI 2 OCTOBRE

Petit déjeuner autour de **Eric Lombard**, directeur général de la Caisse des Dépôts.

VENDREDI 5 OCTOBRE

Petit déjeuner autour de **Philippe Knoche**, directeur général d'Orano.

LUNDI 29 OCTOBRE

Petit déjeuner autour de **Philippe Etienne**, conseiller diplomatique, sherpa G7 et G20 du président de la République.

MERCREDI 7 NOVEMBRE

Petit déjeuner autour de **Jean-Charles Decaux**, président du directoire de JCDecaux SA et co-directeur général du Groupe.

VENDREDI 9 NOVEMBRE

Petit déjeuner autour d'**Edouard Philippe**, Premier ministre.

CYCLE INTERNATIONAL

MERCREDI 10 JANVIER

Petit déjeuner sur le Brexit autour de **Xavier Bertrand**, président des Hauts-de-France, Lord **Edward Llewellyn**, ambassadeur du Royaume-Uni en France et de **Ramon Fernandez**, directeur général délégué, finance et stratégie d'Orange.

VENDREDI 2 FÉVRIER

Déjeuner sur l'Iran autour de **Mahmood Sariolghalam**, professeur de relations internationales à l'Université Shahid Beheshti de Téhéran.

JEUDI 8 FÉVRIER

Déjeuner autour d'**Abbas Araghchi**, vice-ministre iranien des Affaires Étrangères.

MERCREDI 28 MARS

Petit déjeuner « **British and French Perspectives on the Fight Against Terrorism** » autour d'**Eliza Manningham-Buller**, Chair, Wellcome Trust et ancienne directrice générale du MI5 (2002-2007) et de **Patrick Calvar**, conseiller spécial sécurité de l'Institut Montaigne et ancien directeur général de la DGSJ (2014-2017).

VENDREDI 4 MAI

Déjeuner en comité restreint sur les relations transatlantiques sous Donald Trump autour de **Javier Solana**, ancien secrétaire général de l'OTAN et de **Strobe Talbott**, ancien président de la Brookings Institution.

MARDI 15 MAI

Petit déjeuner sur l'évolution de la relation russo-américaine, autour de **Strobe Talbott**, ancien président de la Brookings Institution, d'**Andrey Kortunov**, Director General of the Russian International Affairs Council et de **Dominique Moïsi**, conseiller spécial de l'Institut Montaigne.

LUNDI 28 MAI

Petit déjeuner autour de **Seyed Hossein Mousavian**, diplomate iranien, ancien ambassadeur, chercheur à Princeton University sur les questions de sécurité régionale et la non-prolifération nucléaire.

LUNDI 4 JUIN

Petit déjeuner sur la perception des chrétiens et des minorités religieuses en Europe Occidentale, autour d'**Alan Cooperman**, Director of Religion Research au Pew Research Center.

MARDI 19 JUIN

Petit déjeuner autour de **Carrie Lam**, Chief Executive de Hong Kong.

JEUDI 28 JUIN

Déjeuner débat sur la guerre commerciale entre les États-Unis, la Chine et l'Europe autour de **Nelson Cunningham**, President and Co-founder of McLarty Associates, former Special Advisor to President Clinton on Western Hemisphere affairs.

MARDI 3 JUILLET

Déjeuner autour du **Brigadier General Ronen Manelis**, porte-parole de Tsahal.

MERCREDI 3 OCTOBRE

Discussion en comité restreint autour de **Jared Cohen**, CEO & Founder de Jigsaw.

MARDI 16 OCTOBRE

Petit déjeuner « **Midterms 2018: A Turning Point for U.S. Foreign Policy?** » autour de **Maya Kandel**, policy analyst on the United States and Transatlantic relations, de **Dominique Moïsi**, conseiller spécial de l'Institut Montaigne et de **Torrey Taussig**, nonresident fellow in the Foreign Policy program's Center on the United States and Europe at Brookings.

MARDI 6 NOVEMBRE

Petit déjeuner « **Midterms 2018: A Turning Point for U.S. Domestic Policy?** » autour de **Jérémie Gallon**, Managing Director, AmCham, Stacy Meichtry, Paris Bureau Chief, *The Wall Street Journal*, de **Meghan Milloy**, Fellow, Bosch Foundation, co-founder of Republican Women for Progress, et de **Soli Özel**, Visiting Fellow, Institut Montaigne, Professor of International Relations, Kadir Has University, Istanbul.

MARDI 13 NOVEMBRE

Petit déjeuner en comité restreint autour de **H. E. Kamal Kharazi**, President of the Strategic Council for Foreign Affairs of the Islamic Republic of Iran, Minister of Foreign Affairs to Mohammad Khatami (1997-2005).

LUNDI 26 NOVEMBRE

Petit déjeuner « **China-US relations: from competition to conflict?** » autour de **François Godement**, Director, Asia and China Programme at ECFR et de **Kishore Mahbubani**, Professor in the Practice of Public Policy at the National University of Singapore.

CYCLE ÉVÉNEMENTIEL DÉDIÉ À L'EUROPE

JEUDI 8 MARS

Petit déjeuner « **Incertitudes en Italie** » autour de **Marc Lazar**, professeur des universités en histoire et sociologie politique à Sciences Po, **Emmanuel Rivière**, directeur France, Kantar Public et **Sofia Ventura**, professeur de science politique, Université de Bologne et professeur sous contrat, School of Government - Luiss-Guido Carli de Rome.

MERCREDI 11 AVRIL

Petit déjeuner « **Elections législatives en Hongrie : Viktor Orbán toujours plus puissant en Europe ?** » autour de **Zsuzsanna Szeléni**, députée libérale hongroise (du parti Together), de **Sylvain Kahn**, professeur agrégé en histoire et affaires européennes, Sciences Po et de **Dominique Moïsi**, conseiller spécial de l'Institut Montaigne.

VENDREDI 20 AVRIL

Petit déjeuner sur la Pologne autour de **Krzysztof Szczerski**, Secrétaire d'État, directeur de cabinet du Président de la République de Pologne.

JEUDI 28 JUIN

Petit déjeuner sur le résultat des élections en Turquie autour de **Bayram Balci**, directeur de l'Institut Français d'Études Anatoliennes, d'**Ariane Bonzon**, journaliste spécialiste de la Turquie et du Moyen-Orient et de **Soli Özel**, professeur de relations internationales à la Kadir Has University d'Istanbul, visiting fellow à l'Institut Montaigne.

MERCREDI 4 JUILLET

Petit déjeuner « **Quel avenir pour la filière automobile en Europe ?** » autour de **Luc Chatel**, président de la Plateforme de la filière automobile & mobilités (PFA), et du **Dr Kurt-Christian Scheel**, directeur général de l'Union de l'industrie automobile allemande (VDA).

JEUDI 27 SEPTEMBRE

Petit déjeuner « **Brexit: the final stretch?** » autour de **Nick Butler**, Visiting Professor and Chair of the Kings Policy Institute at Kings College London, de **Robin Niblett**, Director of Chatham House, et de **Pierre Sellal**, former France's EU ambassador and Chairman of the Board of the Fondation de France.

LUNDI 19 NOVEMBRE

Petit déjeuner « **Quel avenir pour le franco-allemand ?** » autour de **Philippe Oddo**, associé-gérant d'ODDO BHF, et de **Jean Pisani-Ferry**, professeur d'économie à Sciences Po, à la Hertie School de Berlin et à l'Institut universitaire européen de Florence.

MERCREDI 5 DECEMBRE

Petit déjeuner autour de **Jörg Asmussen**, Managing Director at Lazard, de **Ramon Fernandez**, Delegate Chief Executive Officer at Orange and Contributor on European issues at Institut Montaigne, et de **Natacha Valla**, Deputy Director-General Monetary Policy of the European Central Bank.

CYCLE ÉVÉNEMENTIEL DÉDIÉ À LA SANTÉ

LUNDI 12 MARS

Atelier participatif Parlons Psy sur les grands enjeux de la psychiatrie (en partenariat avec la Fondation de France) **à Marseille.**

MARDI 22 MAI

Petit déjeuner « **Patients, médecins, intelligence artificielle : quelle cohabitation dans le futur ?** » autour du **Professeur Catherine Tourette-Turgis**, fondatrice et directrice de l'Université des Patients, Sorbonne Université, et du **Professeur Serge Uzan**, doyen honoraire de la Faculté de médecine Pierre et Marie Curie et conseiller spécial auprès du président de Sorbonne Université.

MARDI 19 JUIN

Petit déjeuner « **La santé en Afrique : quels nouveaux défis ?** » autour du **Professeur Pierre Buekens**, doyen de l'École de santé publique et de médecine tropicale de l'Université de Tulane (Nouvelle-Orléans, États-Unis), et d'**Yvonne Mburu**, docteur en immunologie et membre du Conseil Présidentiel pour l'Afrique.

JEUDI 5 JUILLET

Deuxième Atelier participatif Parlons Psy sur les grands enjeux de la psychiatrie (en partenariat avec la Fondation de France) à **Lyon**.

MERCREDI 12 SEPTEMBRE

Petit déjeuner autour d'**Olivier Véran**, député de la 1^{ère} circonscription de l'Isère, rapporteur général de la Commission des Affaires sociales.

MARDI 2 OCTOBRE

Troisième Atelier participatif Parlons Psy sur les grands enjeux de la psychiatrie (en partenariat avec la Fondation de France), à **Lille**.

CYCLE ÉVÉNEMENTIEL DÉDIÉ À L'ÉNERGIE

MARDI 27 MARS

Petit déjeuner « **Efficacité énergétique : active et/ou passive ?** » autour de **François Pitti**, directeur de la prospective et du marketing stratégique de Bouygues Construction, et de **Gilles Vermot Desroches**, directeur du développement durable de Schneider Electric France.

MERCREDI 11 AVRIL

Petit déjeuner « **Politique énergétique américaine : quelles leçons pour la France ?** » autour de **Yves Bréchet**, Haut-commissaire à l'énergie atomique, et de **Jean-Marc Capdevila**, conseiller nucléaire à l'Ambassade de France aux États-Unis.

MERCREDI 16 MAI

Petit déjeuner « **Quelle stratégie énergétique pour la France ?** » autour d'**Antoine Pellion**, conseiller énergie, environnement, transports au cabinet du Président de la République.

JEUDI 21 JUIN

Petit déjeuner « **Quel avenir pour les énergies renouvelables en France et en Europe ?** » autour d'**Antoine Cahuzac**, conseiller auprès du président d'EDF Energies Nouvelles, de **Gwenaëlle Huet**, directrice générale d'Engie France Renouvelables, et de **Julien Pouget**, vice-président Energies Renouvelables de Total.

JEUDI 13 SEPTEMBRE

Petit déjeuner « **Quelle place pour le gaz renouvelable dans la transition énergétique ?** » autour de **Philippe Mauguin**, président-directeur général de l'INRA, de **Dominique Mockly**, président-directeur général de TERÉGA, et d'**Edouard Sauvage**, directeur général de GRDF.

JEUDI 18 OCTOBRE

Petit déjeuner « **Quel avenir et quelle stratégie pour le groupe EDF ?** » autour de **Cédric Lewandowski**, directeur exécutif groupe innovation, stratégie et programmation d'EDF.

MERCREDI 14 NOVEMBRE

Petit déjeuner « **Déchets nucléaires : quels défis et comment les relever ?** » autour de **Pierre-Marie Abadie**, directeur de l'ANDRA, de **Guillaume Dureau**, membre du comité exécutif d'Orano, et de **Sylvain Granger**, directeur des projets déconstruction et déchets d'EDF.

MARDI 5 DECEMBRE

Petit déjeuner « **Stockage de l'énergie : quel potentiel et quel impact ?** » avec **Florence Lambert**, directrice du CEA-Liten, **Ghislain Lescuyer**, président du directoire de Saft, **Didier Marginèdes**, vice-président de Blue Solutions, **Gilles Normand**, directeur de la division véhicule électrique de Renault.

MARDI 18 DECEMBRE

Petit déjeuner « **Observatoire de l'énergie 2018 : quelles tendances ?** » avec **Christine Le Bihan-Graf**, associée, De Pardieu Brocas Mafféi, et **Colette Lewiner**, conseillère « Energie et utilities » du président, Capegmini.

CYCLE ÉVÉNEMENTIEL DÉDIÉ À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

VENDREDI 29 JUIN

Petit déjeuner autour d'**Isabelle Falque-Pierrotin**, présidente de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, de **Charles Gorintin**, cofondateur et directeur technique d'Alan et de **Nicolas Méric**, président-directeur général de DreamQuark.

JEUDI 11 OCTOBRE

Petit déjeuner « **Médecine de demain : avancer avec l'intelligence artificielle ?** » avec **David Gruson**, membre du comité de direction de la Chaire santé de Sciences Po Paris et fondateur d'Ethik IA, et de **Cécile Monteil**, directrice médicale d'iLumens et médecin à l'hôpital Robert Debré.

ÉVÉNEMENTS OUVERTS AU PUBLIC

LUNDI 12 FÉVRIER

Événement « **Intérêt général : que peut l'entreprise ?** » autour de **Jean-Marc Daniel**, économiste, d'**Elizabeth Ducottet**, présidente-directrice générale de Thuasne, de **Marylise Léon**, secrétaire nationale de la CFDT, de **Charles-Edouard Vincent**, fondateur d'Emmaüs Défis et de Lulu dans ma rue et de **Serge Weinberg**, président du Conseil d'administration de Sanofi.

JEUDI 12 AVRIL

Conférence « **Quel rôle pour l'Afrique et l'Europe dans le monde tel qu'il se dessine ?** » en partenariat avec l'OCP Policy Center.

JEUDI 12 JUILLET

Débat « **Après le Conseil européen : quelles perspectives franco-allemandes pour l'Europe ?** » autour de **Peter Altmaier**, Ministre fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie et d'**Henri de Castries**, président de l'Institut Montaigne.

MERCREDI 5 SEPTEMBRE

Débat avec **Yascha Mounk**, **Gilles Finchelstein** et **Nicolas Baverez** à l'occasion de la sortie du livre *Le Peuple contre la démocratie*, en partenariat entre la Fondation Jean-Jaurès, l'Institut Montaigne, les Éditions de l'Observatoire et France Culture.

MARDI 11 SEPTEMBRE

Septième édition des **Entretiens de la Cohésion Sociale**, sur le thème « **Dialogue social sous l'ère Macron : le grand chambardement ?** » introduite par **Pierre-André Imbert**, conseiller social du président de la République.

JEUDI 4 OCTOBRE

Colloque « **Psychiatrie, sortir de l'état d'urgence** » co-organisé avec la Fondation FondaMental, et Coopération santé.

JEUDI 22 NOVEMBRE

Forum « **Les 10 ans des ETI** » à l'occasion de la manifestation « L'Usine extraordinaire », co-organisé avec le METI autour notamment de **Franck Morel**, conseiller relations sociales, travail, emploi et formation professionnelle au Cabinet du Premier ministre, et d'**Éric Woerth**, député (LR) de l'Oise.

CYCLE ÉVÉNEMENTIEL À LONDRES

MARDI 6 FEVRIER

Dîner du groupe de travail franco-britannique sur **la défense et la sécurité** autour de **Bernard Cazeneuve**, ancien Premier ministre et **Lord George Robertson**, ancien secrétaire général de l'OTAN.

MARDI 27 MARS

Dîner sur **l'Europe et le Brexit** autour d'**Henri de Castries**, président de l'Institut Montaigne.

MERCREDI 16 MAI

Dîner sur **les premières réformes du gouvernement Macron** autour de **Laurent Bigorgne**, directeur de l'Institut Montaigne.

MERCREDI 20 JUIN

Dîner sur **le nouveau paysage au Moyen-Orient** autour de **Michel Duclos**, conseiller spécial de l'Institut Montaigne.

MARDI 18 SEPTEMBRE

Dîner sur **le numérique** autour de **Gilles Babinet**, *senior fellow* de l'Institut Montaigne et **Bernard Liautaud**, fondateur de Business Objects.

JEUDI 22 NOVEMBRE

Dîner sur **la propagation de l'idéologie islamiste** autour de **Hakim El Karoui**, *senior fellow* de l'Institut Montaigne.





NOTRE ÉQUIPE

Une équipe de 26 permanents, coordonnée par un directeur, est chargée de l'animation et de la gestion de l'Institut Montaigne, de l'organisation, de la coordination et de la visibilité des travaux. Celle-ci travaille en lien étroit avec des experts associés au think tank, en dehors de l'équipe permanente.

- **Laurent Bigorgne**, directeur
- **Gilles Babinet**, conseiller sur les questions numériques
- **Alice Baudry**, directrice de la stratégie et du développement
- **Nicolas Bauquet**, directeur des études
- **Jean-Baptiste Bégat**, chargé d'études
- **Hortense Billot**, chargée de projets
- **Maylis Brandou**, directrice adjointe
- **Lucie Burel**, webmaster
- **Patrick Calvar**, conseiller spécial - sécurité
- **Eric Chaney**, conseiller économique
- **Michel Duclos**, conseiller spécial - géopolitique
- **Hakim El Karoui**, *senior fellow* - politique arabe, islam
- **Françoise Florens**, assistante auprès du directeur
- **Mahaut de Fougères**, chargée d'études - questions internationales
- **Benjamin Fremaux**, *senior fellow* - énergie, climat
- **Camille Godeau**, directrice de la communication
- **Thibaud Grenez**, responsable digital
- **Morgan Guérin**, responsable du programme Europe
- **Manon Guyot**, chargée d'études - énergie, villes, enseignement supérieur
- **Gaspard Jassef**, assistant administratif
- **Polly Lefevre**, chargée de mission
- **Claire Lemoine**, chargée de communication
- **Théophile Lenoir**, chargé d'études - médias, numérique, culture
- **Cyriane Le Richon**, chef de projet événementiel
- **Angèle Malâtre-Lansac**, directrice déléguée à la santé
- **Bertrand Martinot**, *senior fellow* - apprentissage, emploi, formation professionnelle
- **Laure Millet**, chargée d'études - programme santé
- **Dominique Moisi**, conseiller spécial - géopolitique
- **Lara Oliveau**, responsable de la communication et des relations presse
- **Clément Petit**, chargé de projet événementiel
- **Victor Poirier**, directeur adjoint des études
- **Milo Rignell**, chargé de mission
- **Marie Seignol**, social media manager
- **Anuchika Stanislaus**, chargée d'affaires internationales
- **Jean-Paul Tran Thiet**, *senior fellow*
- **Gilles Trochet**, secrétaire général
- **Francis Vérillaud**, conseiller spécial

LE COMITÉ DIRECTEUR

Organe décisionnel composé de personnalités aux profils politiques et professionnels variés, le Comité directeur s'assure de la cohérence des publications et de la qualité scientifique et éditoriale des travaux. Il a été renouvelé en 2018.

- **Henri de Castries**, président, Institut Montaigne
- **David Azéma**, vice-président, Institut Montaigne ; associé, Perella Weinberg Partners
- **Jean-Dominique Senard**, vice-président, Institut Montaigne ; président, Michelin
- **Emmanuelle Barbara**, *senior partner*, August Debouzy
- **Marguerite Bérard-Andrieu**, directeur du pôle banque de détail en France, BNP Paribas
- **Jean-Pierre Clamadiou**, président du comité exécutif, Solvay
- **Olivier Duhamel**, président, Fondation nationale des sciences politiques
- **Marwan Lahoud**, ancien directeur général, Airbus Group
- **Fleur Pellerin**, fondatrice et CEO, Korelya Capital
- **Natalie Rastoin**, président, Ogilvy France
- **René Ricol**, trésorier, Institut Montaigne ; associé fondateur, Ricol Lasteyrie Corporate Finance
- **Arnaud Vaissé**, président-directeur général et fondateur, International SOS
- **Florence Verzelen**, directrice générale adjointe, Dassault Systèmes
- **Philippe Wahl**, président-directeur général, groupe La Poste
- **Claude Bébéar**, fondateur de l'Institut Montaigne et président d'honneur



ILS NOUS
SOUTIENNENT

LES ACTIONS DÉPLOYÉES PAR L'INSTITUT MONTAIGNE
NE POURRAIENT ÊTRE CONDUITES SANS LA CONFIANCE
PRÉCIEUSE ET LA FIDÉLITÉ DE NOS ENTREPRISES ADHÉRENTES.

A.T. KEARNEY
ABB FRANCE
ABBVIE
ACCURACY
ADIT
AIR FRANCE - KLM
AIRBUS GROUP
ALLEN & OVERY
ALLIANZ
ALVAREZ & MARSAL FRANCE
ARCHERY STRATEGY CONSULTING
ARCHIMED
ARDIAN
ASTRAZENECA
AUGUST & DEBOUZY AVOCATS
AXA
BANK OF AMERICA MERRILL LYNCH
BEARING POINT
BESSÉ
BNI FRANCE
BNP PARIBAS
BOLLORÉ
BOUYGUES
BPCE
BRUNSWICK
CAISSE DES DÉPÔTS
CAPGEMINI
CAPITAL GROUP
CARBONNIER LAMAZE RASLE & ASSOCIÉS
CAREIT
CARREFOUR
CASINO
CGI FRANCE
CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL
CHUBB
CIS

CISCO SYSTEMS FRANCE SARL
CMA-CGM
CNP ASSURANCES
COHEN AMIR-ASLANI
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM
CONSEIL SUPÉRIEUR DU NOTARIAT
CRÉDIT AGRICOLE
CRÉDIT FONCIER
D'ANGELIN & CO LTD
DASSAULT SYSTÈMES
DE PARDIEU BROCCAS MAFFEI
DENTSU AEGIS NETWORK
DRIVE INNOVATION INSIGHTS
EDF
EDWARDS LIFESCIENCES SAS
ELSAN
ENEDIS
ENGIE
EQUANCY
EURAZEO
EUROGROUP CONSULTING
EUROSTAR
FONCIÈRE INÉA
GALILEO GLOBAL EDUCATION FRANCE
GETLINK
GIDE LOYRETTE NOUËL
GOOGLE
GRAS SAVOYE
GROUPAMA
GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD
GROUPE M6
GROUPE RANDSTAD FRANCE
HAMEUR
HENNER
HSBC FRANCE
IBM FRANCE

IFPASS
ING BANK FRANCE
INSEEC
INTERNATIONAL SOS
IONIS EDUCATION GROUP
ISRP
JEANTET ET ASSOCIÉS
KANTAR
KPMG
LA BANQUE POSTALE
LA PARISIENNE ASSURANCES
LAZARD FRÈRES
LINEDATA SERVICES
LIR LES ENTREPRISES INTERNATIONALES DE RECHERCHE
LIVANOVA
LVMH
M.CHARRAIRE
MACSF
MALAKOFF MÉDÉRIC PRÉVOYANCE
MAREMMA
MAZARS
MCKINSEY & COMPANY FRANCE
MEDIA PARTICIPATIONS
MEDIOBANCA
MERCER
MERIDIAM
MICHELIN
MICROSOFT
MNH
NATIXIS
NESTLÉ FRANCE SAS
NEXITY
OBEA
ODDO BHF
ONDRA PARTNERS
OPTIGESTION
ORANGE
ORANO
ORTEC EXPANSION
PAI PARTNERS
PRUDENTIA CAPITAL
PWC
RADIALL

RAISE
RAMSAY GÉNÉRALE DE SANTÉ
RATP
RENAULT
REXEL
RICOL, LASTEYRIE CONSEIL
RIVOLIER
ROCHE
ROLAND BERGER
ROTHSCHILD MARTIN MAUREL
SAFRAN
SANOFI
SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS
SERVIER
SGS
SIA PARTNERS
SIACI SAINT-HONORÉ
SIEMENS
SIER CONSTRUCTEUR
SNCF
SNCF RÉSEAU
SODEXO
SOLVAY S.A.
SPRINKLR
SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY
SYSTEMIS
TECNET PARTICIPATIONS SARL
TERÉGA
THE BOSTON CONSULTING GROUP
TILDER
TOTAL
TOWERS WATSON
UBS FRANCE
UIPATH
VEOLIA
VINCI
VIVENDI
VOYAGEURS DU MONDE
WAVESTONE
WENDEL
WORDAPPEAL

NOUS REJOINDRE

SOUTENIR L'INSTITUT MONTAIGNE, C'EST...

... être au cœur de nos travaux et de nos événements :

- accéder à un lieu de réflexion stimulant, original et transpartisan ;
- partager son expertise, ses expériences et ses idées, au service de l'intérêt général ;
- participer activement à l'élaboration de propositions de politiques publiques ;
- assister à des rencontres réservées exclusivement à nos adhérents ;
- côtoyer l'écosystème unique que réunit l'Institut : PME, ETI, grands groupes, universitaires, politiques, société civile, etc. ;
- rejoindre la communauté des adhérents de l'Institut, composée de plus de 150 entreprises et de personnalités de haut niveau ;

... recevoir en exclusivité des analyses rigoureuses de l'actualité politique et économique française et européenne construites sur des données quantitatives, des faits et des comparaisons internationales ;

... solliciter de façon privilégiée les experts associés à l'Institut Montaigne pour échanger autour de nos travaux et réflexions au sein de votre entreprise.

REJOINDRE L'INSTITUT MONTAIGNE

Le montant de la cotisation annuelle de chaque entreprise est indexé sur son chiffre d'affaires :

20 000 € pour un chiffre d'affaires inférieur à 150 M€, soit 8 000 € après crédit d'impôt.	35 000 € pour un chiffre d'affaires compris entre 150 et 760 M€, soit 14 000 € après crédit d'impôt.	65 000 € pour un chiffre d'affaires supérieur à 760 M€, soit 26 000 € après crédit d'impôt.
---	---	--



Nos adhérents bénéficient d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur leur montant d'impôt sur les sociétés (IS).



www.institutmontagne.org

